



# "L'union fait la force: la DNG objectif de Coordination SUD"

Rapport présenté à : Coordination SUD

Par : Robin KURTH (Robin.Kurth@sciences-po.org)

Maya OLLEK (Maya.Ollek@sciences-po.org)

Hélène TCHELNOKOVA (Helene.Tchelnokova@sciences-po.org)

Février 2006

## **Remerciements:**

À toutes personnes, spécialement nos **interlocuteurs** et **l'équipe de Coordination SUD**, qui ont contribué à nos réflexions et aidé à la réalisation de ce travail.

Merci aussi à **Céline Maray** pour les corrections et l'encouragement.

Un grand merci de notre part s'adresse à notre tutrice, **Bérengère Quincy**, qui nous a motivés, encouragés et soutenus pendant toute la réalisation de manière remarquable et impressionnante. Merci !

Hélène, Maya, Robin

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>1 L'ETAT DE LA RECHERCHE SUR LA DNG .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1 Le concept de la diplomatie non gouvernementale:.....</b>	<b>5</b>
1.1.1 La notion « DNG» dans le milieu académique.....	5
1.1.2 Des questionnements au regard de la définition du concept DNG.....	6
1.1.3 Comment Coordination SUD s'approprie cette formule.....	7
1.1.4 Importance du discours DNG.....	9
1.1.5 DNG perçue par les acteurs gouvernementaux :.....	9
1.1.6 La pensée française de la DNG perçue hors la France.....	10
<b>1.2 La recherche sur les ONG en France.....</b>	<b>12</b>
1.2.1 La structuration de la recherche sur les ONG.....	13
1.2.2 Les ONG en situation de conflit .....	15
<b>1.3 Les recherches sur les ONG à l'étranger.....</b>	<b>15</b>
<b>2 COORDINATION SUD ET LA DNG .....</b>	<b>17</b>
<b>2.1 Coordination SUD et la DNG perçues par les acteurs gouvernementaux</b>	<b>17</b>
2.1.1 Une ouverture manifeste.....	18
2.1.2 Chacun dans son rôle .....	19
2.1.3 Où Coordination SUD constitue l'interlocuteur incontournable.....	20
2.1.4 Mais une ouverture à géométrie variable.....	21
2.1.4 Une plus value au travail gouvernemental.....	27
2.1.5 Faire cause commune?.....	28
2.1.6 Synthèse de la perception par le gouvernement .....	30
<b>2.2 Coordination SUD et la DNG perçues par une journaliste .....</b>	<b>33</b>
2.2.1 La diversité des interlocuteurs - les ONG, des interlocuteurs privilégiés.....	33
2.2.2 Structuration .....	34
2.2.3 Intérêt des médias et communication avec les journalistes.....	34
2.2.4 Crédibilité et visibilité des ONG et de Coordination SUD .....	35
2.2.5 Synthèse de la perception par une journaliste.....	37
<b>2.3 Coordination SUD et la DNG perçues par les ONG-Membres.....</b>	<b>38</b>
2.3.1 Quel rôle pour Coordination SUD ? .....	38
2.3.2 Le syndicat des ONG .....	38
2.3.3 Faire plus sur la scène internationale? .....	44
2.3.4 Synthèse de la perception par les ONG-membres .....	49
<b>2.4 Coordination SUD et la DNG perçue par des plates-formes nationales africaines.....</b>	<b>51</b>
2.4.1 La DNG vue par les partenaires africains .....	51
2.4.2 Les atouts des plat-formes nationales en matière de DNG .....	54

2.4.3	Le partenariat avec Coordination SUD .....	55
2.4.4	Les attentes des plat-formes africaines .....	57
2.4.5	Synthèse de la perception par les plat-formes nationales africaines.....	59
<b>3</b>	<b>ANALYSE COMPARÉE DES PLATE-FORMES NATIONALES</b>	
	<b>AU CANADA ET EN SUISSE .....</b>	<b>60</b>
<b>3.1</b>	<b>Une comparaison entre les plates-formes.....</b>	<b>61</b>
<b>3.2</b>	<b>Relations entre les plates-formes et le gouvernement.....</b>	<b>66</b>
3.2.1	Les relations entre le CCCI et le gouvernement canadien : .....	66
3.2.2	Les relations entre Alliance Sud et le gouvernement suisse : .....	67
<b>3.3</b>	<b>Synthèse des objectifs comparés : .....</b>	<b>69</b>
<b>4</b>	<b>EXPERTISE.....</b>	<b>75</b>
<b>4.1</b>	<b>La construction des mots clés et l'élaboration de la base de données..</b>	<b>75</b>
4.1.1	La construction des mots clés.....	75
4.1.2	L'élaboration de notre base de données.....	76
<b>4.2</b>	<b>La base de données.....</b>	<b>78</b>
4.2.1	Extrait de la base données.....	78
	<b>...ENSUITE S'ENCHAINENT LES MOTS-CLES SUR LES ENJEUX</b>	
	<b>DIPLOMATIQUES.....</b>	<b>80</b>
<b>4.3</b>	<b>Des propositions de partenariats avec des chercheurs en France :.....</b>	<b>81</b>
4.3.1	Des questions à considérer.....	83
<b>5</b>	<b>G8 EN RUSSIE : OPPORTUNITES ET LIMITES .....</b>	<b>87</b>
<b>5.1</b>	<b>« Effet de miroir » : les ONG et le G8 .....</b>	<b>88</b>
<b>5.2</b>	<b>G8 et ONGs : le mécanisme de la coopération.....</b>	<b>88</b>
<b>5.3</b>	<b>Les limites créées par l'agenda du Sommet.....</b>	<b>90</b>
<b>5.4</b>	<b>Opportunités d'un dialogue avec les ONG russes.....</b>	<b>91</b>
<b>5.5</b>	<b>Opportunités pour Coordination SUD d'établir une coalition à long terme</b>	
	<b>avec les ONG russes.....</b>	<b>93</b>
<b>5.6</b>	<b>Synthèse : G8 en Russie .....</b>	<b>96</b>
<b>6</b>	<b>CONCLUSION &amp; PROPOSITIONS .....</b>	<b>97</b>

## Introduction

### Orientation des termes de référence

Selon les termes de références préliminaires, le commanditaire, Coordination SUD, envisageait plusieurs étapes dans le travail sur la diplomatie non gouvernementale (DNG) :

- une collecte et analyse des documents de référence produits par des acteurs non gouvernementaux sur les sujets de la DNG,
- une analyse des actions internationales menées par Coordination SUD depuis trois ans,
- une réflexion prospective sur la DNG et l'identification des chercheurs,
- l'élaboration d'un document de propositions à l'attention de Coordination SUD.

Ces termes de références préliminaires ont fait l'objet d'une discussion avec Henri Rouillé d'Orfeuil, président de Coordination SUD puis avec Fabrice Ferrier (chargé de mission pour les questions internationales), ainsi qu'avec Jean-Paul Curtet (webmaster de Coordination SUD) pour la concrétisation d'une base de données de chercheurs.

Nous sommes convenus avec notre tutrice et Coordination SUD de concentrer le travail mentionné dans les termes de référence sur trois axes majeurs, dont :

- une analyse des actions en DNG de Coordination SUD, fondée sur des entretiens avec deux catégories d'acteurs majeurs : les diplomates et les ONG membres de Coordination SUD en France, ainsi que des représentants des plates-formes partenaires à l'étranger,
- une réflexion sur la DNG,
- la création d'une base de données de chercheurs travaillant sur la DNG et les sujets couverts par les négociations internationales.

Compte tenu de la composition du groupe : trois étudiants étrangers, dont une canadienne, une russe et un suisse, nous nous sommes aussi intéressés à :

- une étude comparative avec la DNG telle que pratiquée par les plate-formes d'ONG suisse et canadienne ;
- le prochain G8 sous présidence russe et sa relation avec les ONG.

### **Le rapport sur le rôle des acteurs non gouvernementaux dans le débat public et les relations internationales**

Le rapport<sup>1</sup> rédigé en 2004 pour Coordination Sud par Borghese, Nieul, Pons, Randazzo, Renard, Weinspach, étudiantes de Sciences-Po (IEP) sur « *le rôle des acteurs non gouvernementaux dans le débat public et les relations internationale* » nous a servi de base de départ et sujet d'une lecture renouvelée pour nos réflexions sur la diplomatie non gouvernementale.

Dans une première étape, les auteurs ont analysé l'historique de Coordination SUD et des influences des acteurs non gouvernementaux. Ensuite, ils ont traité la question « comment accéder à l'influence au niveau international ». La troisième partie fournissait des études de cas.

Les auteurs ont élaboré une matrice tentant de définir de manière non exhaustive les différentes stratégies d'accès à l'international :

- les ONG internationales : L'accès à l'international par la puissance.
- les réseaux interpersonnels : Eveiller une conscience citoyenne mondiale
- les coalitions thématiques : La force par la flexibilité.

ainsi que :

- les plates-formes nationales et les partenariats structurels : L'accès à l'international par la fédération.

Coordination SUD en tant que plate-forme des ONG françaises se retrouve dans la dernière stratégie. Par conséquent nous nous sommes concentrés sur cette dernière et nouvelle apparition dans la typologie des acteurs ONG.

De même la convention entre les deux plate-formes : Coordination SUD et ABONG en matière de DNG et l'ouvrage alors à paraître « la diplomatie non

---

<sup>1</sup> À trouver sur [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org) (voir bibliographie)

gouvernementale » de Henri Rouillé d'Orfeuil nous ont été utiles pour pouvoir approcher plus concrètement le sujet de notre rapport.

### **Limites du rapport et méthodologie**

Le rapport précédent dressant une analyse dans un cadre théorique, ce rapport-ci a fait l'objet d'une analyse pratique et à vocation opérationnelle.

La collecte et l'analyse des documents de référence produits par des acteurs non gouvernementaux sur les sujets de la DNG ne fait pas l'objet de notre rapport, vu les contraintes de temps. Bien que nous ayons rencontré certains documents dans le cours de notre travail, l'analyse n'a pu être faite systématiquement ni de manière représentative.

Nous avons choisi la technique d'entretiens pour rendre compte des activités de Coordination SUD, en estimant que la perception des acteurs était un facteur important et non encore évalué. Un questionnaire a été élaboré pour chaque catégorie d'acteurs.

Il ne nous a pas été possible dans les délais imposés de faire des entretiens avec un échantillon d'interlocuteurs suffisamment grand pour être représentatif. Par ailleurs, chaque entretien représente un point de vue particulier plus qu'une position et nous remercions nos interlocuteurs de la spontanéité avec laquelle ils se sont exprimés. Nous pensons cependant que ce rapport pourra avoir une valeur ajoutée sur le plan qualitatif grâce au choix des interlocuteurs et au contenu des entretiens menés.

Pour cela, nous avons mené des entretiens avec une quarantaine d'interlocuteurs, dont cinq avec des représentants du gouvernement français (Ministère des affaires étrangères et Élysée), six dirigeants d'ONG-membres de Coordination SUD, onze chercheurs et personnes concernés pour l'élaboration d'une base de données, cinq dirigeants de plate-formes nationales au Canada et en Suisse et du gouvernement suisse, trois entretiens avec des représentants des plate-formes nationales africaines et quelques autres (voir dans l'annexe). En addition, des questionnaires ont été envoyés aux plate-formes nationales partenaires de Coordination SUD.

Les entretiens avec les personnalités étrangères ont été menés par téléphone et courrier électronique. La relation avec les plate-formes du Sud n'a pu prendre

forme que lorsque des contacts directs se sont établis à Paris. C'est un aspect qui explique l'absence d'analyse approfondie sur ce sujet et qu'il faudra prendre en compte dans le futur si l'on souhaite poursuivre le travail sur ce point.

Le rapport conclue chaque section avec une analyse SWOT<sup>2</sup> qui met en relation une analyse interne de Coordination SUD (atouts (**S**trength) et points faibles (**W**eaknesses)) avec une analyse du contexte dans lequel Coordination SUD mène ses actions (chances (**O**pportunities) et dangers (**T**hreats)). La partie externe, notamment chances et dangers, montre le contexte que Coordination SUD ne pourrait pas changer directement et dresse ainsi le cadre dans lequel Coordination SUD pourra agir. La partie interne (atouts et faiblesses) est censée montrer les points forts qui seront impérativement retenus en définissant le champ d'action. Les point faibles indiquent les actions qui devront soit être abandonnées ou laissées à d'autres, soit être améliorées pour qu'elles deviennent des points forts.

La partie interne permet en même temps une lecture des actions dites du passé et la partie externe une orientation sur des activités possibles dans le futur.

Cette grille permettra au lecteur une lecture rapide des résultats de cette analyse et une identification des recommandations à proposer à Coordination SUD.

Le résultat est un document final organisant les enseignements principaux tirés du travail de recherche et des entretiens et présentant la démarche de création d'un réseau de chercheurs, à la fois passif (base de données) et actif (partenariats). En annexe pour Coordination SUD, nous avons joint les fiches de lecture de publications universitaires sur la DNG, les compte-rendus de chaque entretien, et la base de données alimentée avec les chercheurs identifiés.

Nous pensons que l'effort de capitalisation entrepris par Coordination SUD sur la DNG gagnerait à être poursuivi sous la même forme (atelier international) en collaboration avec les étudiants de Sciences-Po.

De même, il a été envisagé que le rapport alimente l'exercice d'évaluation des activités de Coordination SUD entrepris par le ministère des Affaires étrangères, y compris via les fiches d'entretien.

---

<sup>2</sup> selon [www.seco-](http://www.seco-cooperation.ch/.../content/angebot/logicalframework/5.pdf?PHPSESSID=621df0c07e5cd49af015a7f80324a)

[cooperation.ch/.../content/angebot/logicalframework/5.pdf?PHPSESSID=621df0c07e5cd49af015a7f80324a](http://www.seco-cooperation.ch/.../content/angebot/logicalframework/5.pdf?PHPSESSID=621df0c07e5cd49af015a7f80324a)



# 1 L'état de la recherche sur la DNG

Au cours de nos efforts d'identification des chercheurs en France et à l'étranger travaillant sur les questions des ONG dans les relations internationales, nous avons eu des entretiens avec des chercheurs à Paris pour recueillir leurs conseils : Bertrand Badie, Christian Captier, Samy Cohen, Guillaume Devin, Marc Dixneuf, Marie Claude Smouts, et Marie Toernquist. Ces entretiens nous ont aidés à poursuivre deux objectifs : d'abord la construction d'un réseau d'experts universitaires sur les questions de DNG, puis des discussions sur l'état de la recherche sur les ONG et la DNG en France.

## 1.1 Le concept de diplomatie non gouvernementale:

### 1.1.1 La notion « DNG » dans le milieu académique

Selon Marie-Claude Smouts, chercheuse au CERI, le terme *diplomatie non gouvernementale* n'est pas encore utilisé dans le milieu de la recherche. Traditionnellement, la « diplomatie » est encore souvent perçue dans le sens strict (classique), réservée aux relations entre les gouvernements et à la défense de leurs intérêts (voir entretiens Smouts, Dixneuf, Cohen).

Le terme DNG, en revanche, part d'un sens élargi de la notion de « diplomatie » et prend en compte l'action des ONG sur la scène internationale. Il les met sur le même plan que les États. Pour les chercheurs avec lesquels nous nous sommes entretenus, la formule *diplomatie non gouvernementale* est considérée comme nouvelle. On peut constater néanmoins que le terme devient de plus en plus présent, avec pour conséquence notamment ses références sur Google<sup>3</sup> en version française. Pour l'instant l'apparition de cette formule sur des sites internautes reste cependant assez limitée à l'espace français, voir francophone.

---

<sup>3</sup>Google France : 148 documents électroniques trouvés par la recherche à travers des pages françaises, 219 à travers des pages francophones, 229 à travers recherche à travers tous les pages web (le 6/02/06).

### 1.1.2 Des questionnements au regard de la définition du concept DNG

Lors des entretiens avec Marie-Claude Smouts, Samy Cohen, Bertrand Badie, et Marc Dixneuf, nous avons pu constater que pour eux, la *diplomatie non gouvernementale* représentait encore un terme flou qui peut, selon leur avis, poser problème et nécessite d'être bien défini (voir entretiens). Selon M. Cohen « *Il faut retenir le sens des mots. La diplomatie veut dire quoi ? Ça a toujours été une affaire entre États. Il y a des acteurs non étatiques qui ont des actions internationales... mais ceci ne veut pas dire que c'est nécessairement censé être considéré comme diplomatie* ».

En outre, certains perçoivent un côté éventuellement péjoratif dans la formule (M.Dixneuf). L'utilisation du mot *diplomatie* suggère selon certains une situation de vulgarisation des positions des acteurs, étatiques ou non étatiques, dans leurs pratiques d'interaction. Concrètement l'empreinte du terme « diplomatie » reflète la qualité de la négociation, dans laquelle chaque partie fait des compromis; ainsi les acteurs militants, les « diplomates » des ONG, n'iraient pas jusqu'au bout de leurs fins et missions... Le terme de « diplomatie » ne signifie pas simplement devenir un acteur dans le système international, mais va au-delà en introduisant l'idée de concessions avec les pouvoirs public. L'adoption de la terminologie DNG pourrait alors rencontrer des oppositions du côté des ONG alter-mondialistes.

En ce qui concerne la recherche, le fait que la notion de *diplomatie* ne soit pas encore bien définie dans les relations internationales a pour conséquence, selon M.Dixneuf, que le terme diplomatie ne représente pas une notion pratique en terme d'outil conceptuel. Dans le sens brut, la formule *diplomatie non gouvernementale* suggère une appropriation des relations internationales par les ONG (voir entretien Bertrand Badie). Pour que la formule *diplomatie non gouvernementale* devienne un terme concret et pertinent dans le milieu académique, il est important qu'elle ait une définition claire et nette.

Selon l'entretien fait par Claudia-Franziska Brühwiler, Barbara Borgese, Andres Romero Buitrago de « l'Atelier International » de Médecins du Monde avec Rony Brauman, celui-ci reconnaît qu'il y a des formes de « diplomatie » privée, ou non-étatique, que les ONG pourraient développer. Il considère que les organisations non-gouvernementales sont devenues de véritables acteurs de la scène internationale et qu'une partie de l'action des ONG relève de l'ordre « diplomatique », notamment le

dialogue avec les États et les Organisations internationales gouvernementales (comme l'ONU). Selon M. Brauman, on peut convenir que cela soit appelé de la « diplomatie », mais il faut tenir compte de ce que les ONG ne sont pas des États, ni sujets de droit public international. L'utilisation du mot « diplomatie non gouvernementale » ne le dérange pas, mais il n'est pas très convaincu non plus. Ainsi, M. Brauman préfère parler de « politique non-gouvernementale » car le terme est plus neutre, plus vague et donc plus ouvert pour permettre le débat, la confrontation des politiques des différentes ONG. Il définit cette « politique non-gouvernementale » comme « l'ensemble d'actions qui visent à faire avancer les objectifs d'intérêt public et qui sont portés par des institutions non-gouvernementales ».

Toutefois, M. Brauman ne voit pas trop l'intérêt à utiliser ce terme de « politique non-gouvernementale ». Nonobstant, M. Brauman souligne que « toute négociation n'est pas diplomatique », de là l'ambiguïté du terme « diplomatie des ONG » et de là son rejet d'inclure dans la notion de « diplomatie humanitaire » le volet des négociations sur le terrain afin de gagner l'accès aux victimes. Pour lui, cela renvoie à la « négociation » et le nommer « diplomatie » lui semble un peu abusif'. Egalement, à la question s'il se trouverait un intérêt caché d'ONG de revendiquer l'usage de la « diplomatie », M. Brauman suggère qu'il s'agit plutôt d'une « légèreté intellectuelle » ou d'un raccourci, sans pour autant négliger que l'utilisation a aussi ses vertus sur la scène internationale, notamment lorsqu'il s'agit de la pression, de la discussion, de la mobilisation internationale des ONG.

### **1.1.3 Comment Coordination SUD s'approprie cette formule**

Comme la DNG est un objectif affiché par Coordination SUD, nous avons essayé de synthétiser la vision de la DNG par le rapport précédent (mentionné dans l'introduction) et le livre "*La diplomatie non gouvernementale - Les ONG peuvent-elles changer le monde?*" publié par Henri Rouillé d'Orfeuil, qui paraîtra prochainement.

La diplomatie non-gouvernementale est vue comme une composante d'une diplomatie participative. En s'efforçant de « peser sur les stratégies diplomatiques des gouvernements », les associations sont réputées « inventer une diplomatie non

gouvernementale » qui constitue une « composante de la diplomatie moderne (...). Elle se définit aussi par rapport à son objectif : contribuer à construire un monde de droit, de développement durable et de solidarité, un « état de droit international », soucieux de tous les citoyens du monde et de la transmission aux générations futures d'un patrimoine préservé. Les publics ciblés sont « les réseaux militants de la solidarité internationale, l'opinion publique (et les médias) et les négociateurs gouvernementaux ».

De fait, les ONG ont déjà créé leur propre scène internationale alternative avec le Forum social mondial et Coordination SUD poursuit son propre agenda : « un autre monde est possible », comme en témoigne la déclaration cosignée par Henri Rouillé d'Orfeuil et Jorge Durao de ABONG. À ce titre existe déjà une diplomatie alternative non gouvernementale. Le but que CS envisage avec son concept de la DNG n'est pas seulement d'influencer la scène internationale de l'extérieur, mais va plus loin et inclut également une participation des ONG dans les débats et les négociations internationales là où elles se passent, là où sont les gouvernements. Le savoir faire collectif qui émerge fonde ce que Coordination SUD appelle une diplomatie non gouvernementale. Dans l'ouvrage de Rouillé d'Orfeuil (*La diplomatie non gouvernementale - Les ONG peuvent-elles changer le monde ?*) où sont reprises les informations et analyses rassemblées du rapport IEP<sup>4</sup>, la notion de la DNG est mentionnée 18 fois sur 80 pages, et souvent dans un usage explicatif. Il est intéressant de voir qu'en parlant au nom d'une plate-forme (en utilisant le **nous**), la notion de DNG vient d'être introduite dans le débat scientifique non par un centre de recherches universitaire, mais par une plate-forme d'ONG de manière inductive. Intéressant est aussi que Rouillé d'Orfeuil utilise souvent les mots combinés « ...ce que nous appelons la DNG ». Ceci indique que la DNG n'est pas encore un concept scientifiquement posé et accepté et n'est pas encore familier dans son usage. Son utilisation se limite pour l'instant encore généralement à Coordination SUD et son réseau d'influence. Le fait que ce sujet n'a pas encore suscité un grand intérêt du côté de chercheurs français qui travaillent sur les ONG ou les relations internationales est également un indicateur que la DNG ne s'est pas encore imposée

---

<sup>4</sup> Rapport de l'Atelier International (2004) mentionné dans l'introduction. (la notion de la DNG apparaît sur 244 pages 43 fois). Les rédacteurs du rapport ont essayé de montrer l'émergence de la DNG dans les Relations internationales, s'interrogeant sur ce que DNG signifie aujourd'hui.

comme sujet de recherche. Cependant les chercheurs rencontrés étaient presque tous intéressés par ce concept et, pour certains, seraient même prêts à s'engager plus intensivement, ce qui nous montre qu'il vaut la peine de renforcer des liens avec le monde de la recherche, ce qui sera développé ultérieurement dans ce rapport.

#### **1.1.4 Importance du discours DNG**

L'importance du discours fait qu'une fois que le terme DNG sera admis, les ONG auront, selon Mme Smouts, posé « un joli coup » quant à leur position dans les relations internationales (voir entretien). En revanche, le terme DNG risque d'être à double tranchant. Il est possible que le concept de DNG paraisse trop exigeant comme positionnement dans les relations internationales, ce qui pourrait éventuellement produire un effet de boomerang.

Que les ONG soient des acteurs sur la scène internationale est évident. La question qui se pose est de définir leurs actions comme actions diplomatiques ou plutôt de lobbying et de pression. Selon Mme Smouts, l'utilisation du terme DNG représenterait un saut qualitatif, dont il n'est pas forcément évident que la recherche sera prête à le faire.

#### **1.1.5 DNG perçue par les acteurs gouvernementaux :**

En parlant à quelques ambassadeurs<sup>5</sup> français, mais également étrangers, le terme a provoqué occasionnellement des remarques comme « Quelle horreur ! » ou « Quelle contradiction ! ». Au sens strict, la diplomatie est considérée encore comme l'affaire des états dans laquelle d'autres acteurs n'ont pas à se mélanger. Par contre le léger cynisme dans les énoncés et l'aveu d'un ambassadeur qu'il comprend quand-même ce que cela veut dire, montre que la DNG n'est « ni une notion prophétique et ni à côté de la plaque ».

Dans le cadre de nos rencontres avec nos interlocuteurs au Quai d'Orsay et à l'Élysée, nous avons pu constater que la notion était connue. Ces diplomates sont habitués à l'entendre dans le cadre des grandes conférences internationales, spécialement sur les sujets économiques ou de développement durable et n'ont pas

---

<sup>5</sup> Ne faisant pas partie de nos interlocuteurs.

questionné son emploi, même si les diplomates qui traitent d'enjeux géostratégiques et de diplomatie bilatérale ont du mal à l'admettre. Par manque de temps, nous n'avons pas pu vérifier la thèse de Devin que les diplomate en postes s'opposent plus à l'acceptation de la DNG que les diplomates en centrale au Quai d'Orsay (2002, p.104).

La DNG est perçue de manière assez positive au MAE, grâce notamment au travail de Coordination Sud et la structuration du milieu associatif à laquelle elle a contribué et qui a été jugée positivement.

### 1.1.6 La pensée française sur la DNG perçue hors de France

Selon Jacquet, « la façon de faire exister une pensée française » implique également qu'on la « *confronte avec les autres expressions* » car « *il faut le faire en écoutant ce que disent les autres* ». Pour Jacquet il est nécessaire qu'on parle également « *le langage des autres* ».

Hors de France, le concept de DNG n'est encore guère connu. En faisant la recherche sur Google, les résultats sur le terme DNG (version francophone) sont encore maigres<sup>6</sup>. Les plates-formes d'ONG ou des interlocuteurs des gouvernements au Canada et en Suisse connaissent Coordination SUD et certains l'ont déjà entendu parler de la DNG.

En Suisse, le terme de DNG est connu, mais on ne l'utilise pas et il n'est pas fondé à construire une politique. Avec sa multi-track-policy au Département Fédéral des Affaires Étrangères et une stratégie fortement orientée vers les besoins des ONG à la Direction du Développement et de la Coopération, on pratique implicitement la DNG, sans sentir devoir la conceptualiser autant que cela se fait en France. Etant

---

<sup>6</sup> **Sur Google Canada** la notion DNG version française affiche 34 résultats, souvent renvoyant à la DNG chinoise, par recherche à travers des pages francophones 219 résultats et à travers le web 299. Le pendant en version anglaise (Non Governmental Diplomacy) affiche 6 résultats par recherche sur des sites canadiens, par contre 411 résultats à travers la recherche sur le web.

**Sur Google Suisse** on trouve qu'un seul document en matière de DNG version française par recherche en Suisse renvoyant sur la page de l'ambassade de France en Suisse, par recherche à travers des pages francophones 283 résultats. Sur la version allemande « Nicht-gouvernementale Diplomatie » il n'y a aucun résultat affiché, même pas par le recherche à travers le web.

donné que les ONG sont mieux impliquées dans le processus de négociations qu'en France, le besoin est moins fort d'avoir un concept aussi fort, même si la « communauté de travail » Alliance SUD poursuit à peu près les mêmes objectifs quant à l'influence auprès du gouvernement national que Coordination SUD. Au cours de quelques entretiens, on pouvait remarquer que ce discours sur la DNG est perçu comme étant très français, ce qui est pour nous un peu étonnant car c'est justement la France qui fait un discours sur une notion aussi forte, pays où le milieu associatif est l'un des moins développés d'Europe. Ce clivage perçu entre le discours et la réalité ne semble pas rendre vraiment crédible le concept et les vocations en matière de DNG au-delà de la frontière. En Suisse, comparée à la France, on favorise généralement plus les actions et on se méfie plus des discours ambitieux.

Du côté des chercheurs, on en trouve quelques uns dans les universités en Suisse romande qui travaillent sur ce sujet, comme Pierre de Senarclens et plus particulièrement sur les questions de développement à l'IUED (Lausanne). Avec l'appui de ce dernier, la DDC a consacré en 2004 son annuaire<sup>7</sup> au rôle des ONG. De même l'Université de Bâle a publié en 2005 une thèse sur le rôle des ONG (Georg Gremmelspacher)<sup>8</sup>. La notion similaire à la DNG en allemand n'existe pas.

En Canada, une traduction de DNG (« non governmental diplomacy ») semble ne pas exister de manière consistante chez les ONG. Brian Tomlinson du Conseil Canadien pour la Coopération Internationale (CCCI), connaît le terme DNG grâce à ses relations avec Coordination SUD mais ne l'utilise pas au cours de ses propres activités. Il exprime un besoin de précaution dans l'utilisation de ce terme de « diplomatie » car il mène à questionner la légitimité des ONG comme acteurs représentatifs dans les relations internationales. De plus, M. Tomlinson ne pense pas que le terme DNG devrait être utilisé dans le contexte des relations entre les ONG et leurs propres gouvernements vu que le mot « diplomatie » suggère automatiquement une forme d'interaction entre les entités ayant différentes nationalités.

---

<sup>7</sup> (Annuaire suisse de politique de développement 2004, vol. 23, no 2)

[http://www.unige.ch/iued/new/information/publications/pub\\_aspd\\_2004-2\\_tdm\\_fr.html](http://www.unige.ch/iued/new/information/publications/pub_aspd_2004-2_tdm_fr.html)

<sup>8</sup> ONG et Etats. La participation des ONG transnationales dans des processus de décisions étatiques. (en allemand). Gremmelspacher, G. (2005). *NGOs und Staaten. Die partizipation transnationalen nichtstaatlicher Organisationen an staatlichen Entscheidungsprozessen*. Basel, Genf, München: Helbing & Lichtenhahn.

## 1.2 La recherche sur les ONG en France

Les chercheurs consultés étaient unanimement d'avis qu'il y a **très peu de chercheurs en France travaillant sur les ONG dans le domaine des relations internationales.**

Selon Bertrand Badie, « en général, les relations internationales représentent un ordre du jour qui a été très réticent à introduire ce genre d'acteurs ». L'étude des ONG comme acteurs dans les relations internationale est en train d'émerger en France. Bertrand Badie et Guillaume Devin ont tous deux fait référence au fait qu'il existe des chercheurs qui traitent des ONG au cours de leurs travaux sur d'autres sujets, mais qu'il n'existe pas de chercheurs spécialisés sur les ONG. Guillaume Devin argumente, « Il ne faut pas être spécialiste des ONG pour en discuter, car toute personne travaillant sur les relations internationales aujourd'hui doit travailler sur les ONG ». Cela est dû au fait que les relations entre les États et les ONG, que ce soit d'une manière structurée ou ponctuelle, apparaissent dans tous les domaines des relations internationales. Certains chercheurs ont traité des ONG à un moment donné mais ne touchent plus au sujet aujourd'hui, ce qui pose problème pour la construction d'un réseau de chercheurs.

Selon M. Cohen et Marie-Claude Smouts, le très petit nombre de chercheurs en France travaillant sur les ONG dans les relations internationales peut être attribué à deux différents phénomènes. En premier, expliquent-ils, il y a des chercheurs qui ont traité de ce sujet au cours de leurs travaux, mais très peu de façon spécifique. Mme Smouts nous donne l'exemple des chercheurs sur les questions de l'environnement, qui sont nécessairement amenés à considérer le rôle des acteurs non-gouvernementaux, lesquels ont joué un rôle majeur en plaçant les questions d'environnement sur la scène internationale. Deuxièmement, nous explique M. Cohen, il existe des modes dans la recherche en milieu académique, qui font que certains sujets sont plus traités que d'autres au cours d'une période. Selon M. Cohen, les chercheurs se sont intéressés aux ONG et à la mobilisation des acteurs non gouvernementaux il y a quelques années - lorsque le FSM et les manifestations



violentes occupaient le devant de la scène. Plus récemment, ils se sont intéressés aux questions de mondialisation et de sécurité (voir entretiens avec Marie-Claude Smouts et Samy Cohen). En revanche, Marie Törnquist-Chesnier estime que les sujets relatifs aux ONG deviennent de plus en plus populaires en France (voir entretien Marie Törnquist-Chesnier).

### 1.2.1 La structuration de la recherche sur les ONG

Bertrand Badie propose quatre plans d'analyse pour structurer les recherches sur les ONG :

- Dans un premier temps, il y a ceux qui étudient la constitution d'une **société civile internationale** et la façon dont les réseaux de solidarité travaillent à promouvoir l'intégration sociale internationale et les forums de solidarité internationale. Cf Julien Weisbein (structuration des réseaux d'ONG), J.-P. Olivier de Sardan, Béatrice Pouligny, Philippe Ryfman, Bertrand Badie à l'IEP Paris...
- Deuxièmement, partant de la perspective de la **mondialisation, y compris son corrélaire : la gouvernance globale**, certains s'interrogent sur la diversification des acteurs dans les relations internationales. M. Badie lui-même travaille sur le rôle croissant des acteurs non-gouvernementaux dans les relations internationales. Cf. Pierre de Senarclens en Suisse, Daniel Cohen à l'ENS, et Laurence Tubiana à l'IDDRI, Ramon Verrier, Josepha Laroche à Paris I...
- Troisièmement, on trouve des chercheurs qui se concentrent sur la recomposition du **multilatéralisme** et la **participation** des acteurs sociaux dans les institutions internationales, un type de sociologie du multilatéralisme qui considère « la manière dont l'opinion publique s'approprie les institutions internationales » (voir Bertrand Badie, entretien, 12/12/05). Cf Guillaume Devin, Marie Törnquist-Chesnier (ONG et construction du droit international), Steve Charnowitz...

- Enfin, certains chercheurs étudient des **conflits internationaux**, où Badie considère que les ONG ont marqué le plus de poids sur la scène internationale. Selon Marie Claude Smouts, la plupart des recherches existantes sur les ONG se font dans ce quatrième domaine : résolution des conflits et intervention humanitaire. Comme rapporteur pour le Conseil National du SIDA, Marc Dixneuf coopère avec les ONG et a exprimé son intérêt à ce sujet. Samy Cohen travaille sur la capacité des ONG à intervenir dans les situations de conflits et leur efficacité en de telles situations. Christian Captier a fait des travaux de recherches à ce sujet lorsqu'il enseignait à l'Institut d'Études Politiques à Paris. Philippe Ryfman travaille aussi sur ces sujets, comme Béatrice Pouligny...

Dans chacun des quatre groupes de recherche sur les ONG identifiés par M. Badie, il existe un débat entre chercheurs sur l'efficacité des ONG comme acteurs sur la scène internationale. Un grand nombre de chercheurs en France travaillant sur les ONG valorisent le rôle des ONG dans les relations internationales et constatent que les ONG prennent une place de plus en plus importante. Cependant, certains suggèrent que les ONG ont une efficacité très limitée sur la scène internationale. Le travail de M. Samy Cohen illustre cet argument. M. Cohen estime que les ONG rencontrent des succès seulement dans les situations où les États sont déjà acquis à un sujet ou prêts à l'être. Pour M. Cohen, le nombre des ONG n'égale pas la puissance. « Les ONG n'ont pas la capacité de faire plier les États. Cela n'existe pas » (voir entretien Samy Cohen). En outre, dans le cas des interventions humanitaires, M. Cohen remarque que les ONG ne sont efficaces que dans les situations où elles ont l'appui des forces armées des États ou des institutions interétatiques (par exemple l'OTAN ou l'ONU).

Ce qui sort du débat entre chercheurs est que les deux parties sont convaincues que les relations internationales ne relèvent plus d'une sphère exclusivement composée par les États. En dépit d'une concentration sur les États comme les acteurs dominants sur la scène internationale, **le monde académique reconnaît l'existence d'une influence importante de la société civile dans les arènes internationales.**

### **1.2.2 Les ONG en situation de conflit**

Plusieurs chercheurs ont mentionné le champ des conflits comme étant le domaine où la recherche académique sur les ONG s'est développée en premier (voir Badie, Smouts, Cohen). Le champ des conflits représente un des premières sphères d'activité des ONG où celles-ci ont gagné en légitimité comme acteurs dans les relations internationales. Selon Badie, « la force des ONG est de s'imposer comme substituts là où y a des failles dans les mécanismes institutionnels et des limites de puissance... là où les relations inter-étatiques ne marchent pas, on est forcé de passer par les canaux de solidarité internationale ». Les sujets liés aux conflits ne représentant pas un champ d'activité prioritaire pour Coordination SUD, nous n'avons pas étudié l'état de la recherche sur les ONG et les conflits de manière approfondie. Cependant, nous considérons virtuellement impossible de s'intéresser à la DNG sans évoquer la question. Il serait utile que Coordination SUD développe ce sujet dans ses efforts de renforcement de ses expertises sur la DNG.

### **1.3 Les recherches sur les ONG à l'étranger**

La faiblesse des recherches effectuées sur les ONG dans les relations internationales et la DNG n'est pas unique à la France.

Nos propres recherches dans les bibliographies et la bibliothèque de Sciences Po nous ont confirmé qu'il existe un plus grand nombre de chercheurs travaillant sur ces sujets en Amérique du Nord qu'en France. Par exemple, Bonnie Campbell, professeur à l'Université de Québec à Montréal, étudie le sujet du développement durable à l'Institut Nord-Sud au Canada. Mme Campbell est déjà engagée dans des partenariats avec le CCCI au Canada et le FPH ici à Paris. Un autre exemple de chercheur très pointu sur le sujet des ONG dans les relations internationales est Thomas Weiss, de City University of New York. M. Weiss a beaucoup écrit sur le rôle des ONG dans les activités multilatérales, notamment aux Nations Unies, et le rôle des ONG dans les interventions humanitaires. (Pour plus d'information sur les chercheurs nord américains, voir les fiches de lecture en annexe.)

Pourtant, même Brian Tomlinson, directeur de l'équipe politique du Conseil canadien de la coopération internationale (CCCI), remarque qu'au Canada, il existe un nombre très limité de chercheurs travaillant sur les sujets de coopération internationale au développement. Le CCIC lui-même n'a pas un réseau de chercheurs avec lequel il travaille régulièrement. Il forge des liens ponctuels selon ses besoins et les intérêts personnels des chercheurs. Selon M. Tomlinson, le CCCI a besoin d'une profondeur de recherche sur un grand nombre de sujets mais ses ONG membres ont souvent meilleur accès à l'information outre-mer et aux expertises sur le terrain que les chercheurs. D'un autre côté, M. Tomlinson remarque que la scène académique est en train d'évoluer avec l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs plus intéressés aux questions de coopération internationale et de développement. Il est possible que cette évolution se fasse en France aussi. Les ONG pourraient profiter de cette nouvelle génération de chercheurs.

## **2 COORDINATION SUD ET LA DNG**

Nous proposons dans cette section une lecture sur les perceptions de Coordination Sud et ses activités de DNG à travers les trois catégories d'acteurs concernées : gouvernement, ONG-membres et plates-formes partenaires.

### **2.1 Coordination SUD et la DNG perçues par les acteurs gouvernementaux**

La diplomatie non-gouvernementale étant une notion encore très récente, qui semble mettre les ONG au même niveau que les diplomates (au moins par sa terminologie, voir entretien Smouts), le point de vue des acteurs gouvernementaux s'impose et en particulier celui des diplomates, qui avaient jusqu'à présent le monopole sur la diplomatie au sens strict.

Nous avons donc interrogé des acteurs gouvernementaux sur leur perception de l'influence des ONG et du rôle de Coordination SUD dans les relations internationales, et la façon dont cette nouvelle donne se traduit en terme de relations entre État et ONG.

Pour ce faire, nous avons parlé à quatre diplomates travaillant, soit à l'Élysée : Jérôme Bonnafont, porte-parole du Président de la République, soit au Ministère des Affaires Étrangères (MAE) : Christophe Guilhou, conseiller du ministre pour le Proche-orient et les Nations unies et Cyrille Pierre, chargé de mission auprès du sous-sherpa du G8 (direction des affaires économiques et financières (MAE)), ainsi que Philippe Léglise-Costa, conseiller chargé du dialogue Nord-Sud à la Mission permanente de la France auprès des Nations Unies à New York. Nous avons de même rencontré Denis Bauchard, travaillant actuellement à l'IFRI, ancien conseiller financier à la Mission permanente de la France à New York de 1977 à 1982 et tout récemment chargé de coordonner au MAE la préparation pour le Sommet des Nations Unies de septembre 2005.

Vu le nombre des interlocuteurs, nous sommes conscients que ce petit échantillon n'est pas représentatif en quantité, mais les perceptions recueillies permettent une approche qualitative intéressante. Voici ce que nous avons retiré de ces entretiens.

### 2.1.1 Une ouverture manifeste

En amont de la rédaction de sa contribution à l'ouvrage « Les Diplomates » (voir bibliographie), Guillaume Devin s'est entretenu avec différentes ONG et a constaté que dans les dernières années le **climat avait changé** et qu'on peut aujourd'hui nettement parler d'une **ouverture** et d'une **reconnaissance des ONG par les décideurs**. Cette reconnaissance « *s'est imposée aux décideurs, bien plus qu'ils ne l'ont choisie* » et elle demeure dans leur perception comme une « *figure imposée à la diplomatie d'État* » (Devin, 2002, p. 101-104).

La relation avec les ONG est devenue une **dimension importante du travail des diplomates français**, notamment le travail avec Coordination SUD. A côté de la diplomatie classique, se développe ainsi une diplomatie prenant en compte l'opinion publique et dialoguant avec les associations. Coordination SUD constitue, comme on le verra, un interlocuteur incontournable dans ce dispositif.

Selon Bauchard un **changement est bien visible** : lorsqu'il travaillait à la fin des années soixante-dix/ début des années quatre-vingt à la Mission permanente de la France auprès des Nations Unies, les ONG n'avaient qu'un rôle d'observateur et étaient en majeure partie des ONG importantes, i.e. pour la plupart anglo-saxonnes. Ensuite en poste à Paris, s'occupant des questions de développement, il n'a pas vu de dialogue entre les ONG et l'administration ou les diplomates.

⇒ **À cette époque non seulement le gouvernement ne cherchait pas le dialogue, mais il n' y a pas eu d'initiatives de la part des ONG pour s'engager dans un dialogue avec le gouvernement** (Bauchard).

Le développement de la DNG a émergé sur le terrain avec les grandes ONG humanitaires et environnementales et a été accéléré par la mondialisation: face à celle-ci, « *les ONG françaises ont pris conscience du besoin d'expression politique dans les politiques multilatérales générales... on a assisté à l'émergence des forums d'associations, créés dans le contexte de la préparation d'évènements ponctuels* ».

Selon tous nos interlocuteurs gouvernementaux, un **monde homogène, clos et ouvert uniquement aux diplomates n'existe visiblement plus.**

Le Président de la République Jacques Chirac et avec lui Jérôme Bonnafont, un des premiers supporteurs de l'idée d'inclure la société civile dans le processus de négociation, ont **brisé un tabou** en établissant une pratique de consultation du monde associatif avant chaque grand sommet<sup>9</sup>.

Cette évolution est facilitée par le fait que **le monde hétérogène des ONG** en France est en train de **coaliser**, de **se fédérer** et également de **s'homogénéiser**. Le gouvernement se retrouve en face d'un monde associatif visiblement plus structuré et dont les principaux interlocuteurs sont connus, au premier chef Coordination SUD pour le gouvernement français.

⇒ Aujourd'hui nous pouvons constater qu'il y a un intérêt pour les deux côtés à un échange. En conséquence le dialogue entre le gouvernement et le secteur associatif se développe et le monde des ONG gagne de la structuration et de l'influence.

### 2.1.2 Chacun dans son rôle

Même si les perceptions de nos interlocuteurs nous ont frappés par leur ouverture envers les ONG françaises, il a été dit très clairement dans tous les entretiens qu'il ne fallait **pas essayer de transformer les ONG en partenaires des actions gouvernementales**. Bien que les ONG aient une valeur ajoutée lors des concertations, elles n'ont **pas de responsabilités exécutives** et ne peuvent se sentir comme des partenaires exécutifs. Les compétences sont claires :

**« chacun est dans son rôle et doit rester dans son rôle »**

Cette règle acceptée, les ONG, indépendantes, ont des **missions propres à remplir** qui pourront constituer des **véritables forces** dans le travail avec les pouvoirs publics :

- mission d'**alerte**
- mission d'**expertise**

---

<sup>9</sup> Cette pratique par contre est censé être très variable car elle dépend fortement des personnalités.

- mission de **plaidoyer** (vocation tribunitienne)
- mission d'**information**
- mission de **compétence** et d'**action sur le terrain**.

### 2.1.3 Où Coordination SUD constitue l'interlocuteur incontournable

Un des atouts les plus forts de Coordination SUD aujourd'hui est sa **capacité à structurer** le monde des ONG françaises et à **parler d'une seule voix** pour les ONG françaises bien différentes « *chaque ONG a sa propre opinion, pour un gouvernement il serait impossible d'entrer dans ces détails* ».

**Sur les sujets globaux, sa fonction d'interlocuteur est jugée incontournable.** Il est remarquable de voir avec quelle évidence cette perception est exprimée par tous nos interlocuteurs gouvernementaux. L'importance pour l'efficacité du travail des diplomates semble évidente et une ouverture à la longue durée incontournable.

Selon un de nos interlocuteurs, Coordination SUD a montré sa **maturité politique** et sa **capacité à entrer en dialogue**.

En tant que plate-forme nationale, Coordination SUD possède un atout vis-à-vis du gouvernement qui la différencie des grandes ONG Internationales (OING). Les OING sont souvent contraintes par les structures de leur organisation mère qui sont majoritairement à l'étranger, souvent dans le monde anglo-saxon. Il est ainsi moins intéressant pour un gouvernement de travailler avec une ONG bloquée dans ses structures qu'avec une plate-forme nationale.

Coordination SUD a une **vocation généraliste** - elle n'a pas la même force sur tous les sujets particuliers (même si elle peut également maîtriser des sujets comme l'agriculture)- elle apporte aux pouvoirs publics :

- une capacité de **vision globale**,
- **une organisation**
- **des liens avec les partenaires** des autres pays.

On estime aussi que Coordination SUD suit les sujets de manière systématique et à **longue durée**, ce qui a comme conséquence que Coordination SUD **assure un**



**suivi**, car « *souvent les gens s'éveillent que peu avant les grandes conférences et donnent souvent des idées qui ne sont pas trop pertinentes* ».

« *Coordination SUD, quand on les oublie, eux ils ne nous oublient pas* ».

Généralement les travaux faits par Coordination SUD sont jugés de qualité, comme le Rapport sur l'APD jugé à plusieurs reprises « **remarquable** ».

Nos interlocuteurs reconnaissent la visibilité de Coordination SUD sur la scène non seulement nationale, mais aussi internationale : par exemple Coordination SUD a su se placer à côté d'ATTAC et du CRID comme une des fédérations d'associations co-organisatrice des **grand mouvements de la société civile internationale**, comme à l'occasion du Forum Social Mondial et des réunions de l'OMC.

#### **2.1.4 Mais une ouverture à géométrie variable**

L'intégration des ONG dans le dispositif de négociation par le gouvernement français se fait selon des procédures peu codifiées, spécifiques à chaque cycle de négociations et, si l'on compare avec les plate-formes nationales suisse et canadienne qui ont choisi de privilégier ce mode d'action, moins étroites.

- **dans les grandes conférences**

La consultation des ONG est organisée **en amont** des conférences, lors du processus de préparation, ainsi lors de la préparation et du déroulement du Sommet des Nations Unies en 2005, où l'on a voulu intégrer les ONG et leur préoccupations dans les préparations bien en amont. Certes Coordination Sud n'est pas la seule ONG présente à la table, mais c'est par elle que l'administration passe pour organiser le dialogue.

Des réunions se tiennent pendant les conférences, avec des succès divers.

En revanche, la pratique d'intégration des ONG dans les délégations françaises, fréquente lorsqu'il s'agit de délégations officielles du Président de la République, a cessé.

#### **- Le Sommet de Johannesburg (août 2002)**

Les ONG ont été tenues informées dans les neuf derniers mois de la préparation au travers d'un comité multiacteurs, le Comité français pour le Sommet du Développement durable, où des représentants de l'administration venaient échanger l'information avec les membres du comité et discuter de l'avancement des négociations et des préparatifs. Un collectif d'ONG, collectif Jo'burg, confié à 4D, ONG spécialisée sur le développement durable, a été spécialement créé pour assurer la relation avec le gouvernement et organiser le partage des financements. Pendant le Sommet, une réunion quotidienne permettait l'information des ONG .

#### **- L'inclusion des ONG lors du G8 d'Evian (juillet 2003) :**

Le G8 ayant connu les années précédentes des incidents violents, l'Élysée a choisi de mener un dialogue intense avec les ONG: « *S'il n'y avait pas ce dialogue et si on avait pas donné cette dignité à la société civile représentée (...) la violence qui existait dans les milieux alter-mondialistes n'aurait pas pu être dispersée* ».

Cette volonté de **redonner la dignité politique** aux mouvements associatifs a permis de « *passer d'une revendication souvent portée par une colère et un rejet à une revendication qui s'exprime en termes politiques, de débat politique, d'enjeux de négociation* ».

#### **- la Conférence de la CNUCED à Sao Paolo en 2004**

Lors de la conférence de la CNUCED (2004), les ONG, notamment Coordinations SUD, ont été informées de manière systématique par le gouvernement. Le dispositif a été jugé novateur bien que ce ne soit pas la première fois que les ONG aient été régulièrement informées. Les **réseaux que Coopération SUD** avait tissés avec le Brésil ont **pu servir le MAE dans ces préparations** et lui ont facilité le travail pendant la conférence.

#### **- le Sommet des Nations Unies à New York (septembre 2005) :**

Lors de la préparation du Sommet, coordonnée pour le MAE par Denis Bauchard, des rendez-vous quasi-mensuels se sont tenus entre l'administration et les ONG pendant six mois. Ces réunions servaient à s'informer réciproquement et à consulter les ONG sur les documents exprimant les positions françaises, suffisamment à l'avance. Les ONG ont remis des documents de position.

**Les ONG ont pu peser sur la position française**, par exemple dans l'engagement du gouvernement français en faveur d'une mobilisation internationale contre les paradis fiscaux (thème qui n'a pas été retenu comme prioritaire au Sommet par la communauté internationale). Mais cela n'a pas été le cas en revanche lorsque les négociations « *se sont bouclées à la hussarde* » pendant le Sommet, où les ONG étaient empêchées d'accéder aux diplomates par des mesures de sécurité draconiennes.

- **auprès des Nations unies**

En comparaison d'autres institutions internationales, les Nations unies sont ouvertes aux ONG -dans certains domaines comme le développement durable plus que d'autres- et la présence de celles-ci est bien perçue<sup>10</sup>.

L'ECOSOC par exemple est équipé institutionnellement pour permettre l'expression des ONG, il constitue une sorte de plate-forme pour elles dans les NU. Pratiquement c'est toujours un peu plus difficile à réaliser (Schaf).

**Néanmoins le bilan de l'influence des ONG, respectivement à leur importance dans le monde, reste encore insatisfaisant** (Gremmelspacher<sup>11</sup>), ce que nous avons pu constater également dans les entretiens.

Les ONG essaient d'influencer les négociations à **travers deux modes** :

- de façon **indirecte** à travers l'influence par les gouvernements, car en définitive les décisions sont prises par ceux-ci.

A cet égard, le gouvernement américain constitue en ce moment une cible déterminante, mais lors du dernier Sommet des Nations unies les **grandes ONG**,

---

<sup>10</sup> Deux publications sont particulièrement utiles en matière de DNG auprès de l'ONU :

- **Rapport Cardoso** : Les Nations Unies ont commandé en 2004 un rapport sur la place des ONG dans l'ONU, qui a été selon Leglise-Costa très ambitieux.
- « **UN System Engagement With NGOs, Civil Society, The Private Actor and Other Actors** » : notre attention a été appelée par Mme Smouts sur ce « compendium » des Nations Unies produit par le « Service de liaison avec les ONG » des Nations Unies et le « Ministère fédéral allemand pour la coopération économique et le développement ». Ce Compendium a pour vocation de faire mieux connaître au monde associatif les activités des organisations et les possibilités pour participer.

<sup>11</sup> Gremmelspacher Georg, (2005). NGOs und Staaten. p. 154.

notamment les anglo-saxonnes, **n'ont pas réussi à faire remonter la pression et faire bouger le gouvernement américain.**

- **de façon directe durant** les négociations, par le lobbying qui se fait dans les couloirs ou des manifestations organisées en parallèle pour influencer les débats.

Les grandes OING disposent de la capacité de faire monter la pression sur les gouvernements et de faire de propositions même pendant les négociations, c'est à dire de **mener une « diplomatie parallèle »**. Elles sont « *équipées pour faire un métier diplomatique* ». Mais ceci ne semble pas être le cas pour la plupart des ONG qui n'ont pas une représentation permanente.

Un troisième mode intervient de façon croissante

- **en amont** des négociations, **dans la préparation des grand rapports :**

Les ONG, comme les gouvernements, ont été des sources de proposition et d'influence dans la préparation des grand rapports précédant les négociations. Les rapport comme celui de la Commission Blair, de Jeffrey Sachs ou bien le rapport du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sommet de 2005 sont des **documents de référence**, et servent comme **base de travail**, même s'ils n'obligent personne.

Dans la préparation de ces rapports, les ONG sont généralement mieux représentées que dans les négociations elle-mêmes, elles peuvent apporter leur savoir et valoriser leur expérience de terrain.

#### **- Nations Unies : perception et rôle des plates-formes nationales**

Le statut consultatif des ONG ne permet d'assister que comme observateur, mais donne aussi accès à la parole. Cet accès est en réalité limité et les ONG sont tentées de se regrouper dans des plates-formes où un orateur **parle au nom de la plate-forme**, pour faire entendre leur voix plus efficacement (Schaf).

Si ces coalitions ou plates-formes présentent certains **avantages (représentation, possibilité de diffusion des messages dans beaucoup d'endroits différents)**, elles risquent d'arriver à des **positions assez rigides**, les positions qu'elles adoptent faisant suite à des **négociations internes**. Leur grand défi est de combiner leur légitimité avec la souplesse.

## **- Nations Unies : Visibilité et efficacité de Coordination SUD**

L'accréditation de Coordination SUD étant récente, il est difficile de dresser un bilan de la visibilité de la plate-forme nationale française auprès des Nations unies.

Pour un de nos interlocuteurs, bien que les ONG soient devenues des acteurs évidents dans les négociations diplomatiques, **l'efficacité des actions menées par les ONG françaises auprès des Nations unies demeure encore faible**. Ceci ne tient pas forcément aux ONG françaises elles-mêmes, mais est plutôt décrit comme un **problème d'organisation internationale des ONG** (problème de gouvernance mondiale) **auprès des délégations qui jouent un rôle important**.

La promotion de la mobilisation contre les paradis fiscaux est un bon exemple : les ONG françaises l'ont choisie comme cible, ont convaincu le gouvernement mais n'ont pas réussi à la promouvoir pendant le dernier Sommet, faute de relais.

Si Coordination SUD est efficace dans ses relations avec le gouvernement français, présent pendant les grandes conférences, elle ne peut assurer une présence suffisante pendant les négociations préparatoires. Certes, elle a pu déléguer sa représentation à d'autres ONG mais, nous a-t-on dit, ces représentants ne pesaient pas beaucoup, car ils ne représentaient pas véritablement les français.

Vu de New-York, Coordination SUD n'a pas encore un lien suffisant avec **d'autres ONG pour participer aux débats**. Cela devrait s'améliorer : elle mène des contacts exploratoires avec d'autres ONG à New York.

Assez **nouveau** aussi, une plate-forme nationale comme Coordination SUD est en train **d'amener avec elles les voix du Sud** aux grands débats internationaux. Ainsi leur travail a à la fois un impact moral et politique en promouvant une diversité culturelle des ONG. **Coordination Sud peut jouer un rôle pour faciliter l'amélioration de la place des ONG du Sud aux Nations Unies**.

### **Recommandations pour COORDINATION SUD :**

Il apparaît peu **nécessaire** aujourd'hui d'entreprendre d'établir une **représentation permanente** de COORDINATION SUD auprès des Nations Unies. Il est préférable qu'elle soit en mesure d'identifier les **moments importants** et

d'organiser ses **actions en amont des négociations. Selon notre interlocuteur, Coordination SUD pourrait tirer profit à :**

- réfléchir sur ses cibles pour ne pas trop se disperser,
- bien identifier les moments importants, ce qui est d'une grande importance, surtout quand les négociations s'accélèrent,
- apporter bien en amont ses messages et les suivre jusqu'au bout. ⇒ Ceci nécessite de Coordination SUD un travail stratégique et l'identification des processus importants,
- faire des efforts pas uniquement auprès de la délégation française, mais aussi auprès des autres délégations européennes et américaine,
- bien utiliser les avantages que leur apporte le fait d'être une plate-forme.

Il pourrait être utile pour Coordination SUD de créer des **délégations particulières liées avec des sujets particuliers, afin de conforter des « réseaux parallèles d'intelligence »**. Nous y voyons aussi une **chance** pour Coordination SUD de **renforcer le lien avec ses membres**. La possibilité que les membres de Coordination SUD puissent se rendre à New York et participer aux débats serait un avantage pour leur propre développement, mais aussi pour le processus d'« empowerment » dans la plate-forme elle-même.

- **dans les campagnes d'opinion**

Outil privilégié des ONG, les campagnes donnent lieu à des contacts moins formels, mais réels. L'exemple de la campagne pour la taxation internationale sera développé ci-après.

- **auprès des instances européennes**

Les perceptions que nous avons recueillies dans nos entretiens nous ne semblent pas être assez représentatives pour que nous soyons en mesure de dresser un panorama de la visibilité des ONG françaises au niveau européen. À ce titre, voir l'« Atelier international » de l'IEP qui travaillait sur CONCORD.

On peut déjà remarquer que **certains thèmes** suivis par les ONG françaises ont été **peu perçus par l'opinion publique dans d'autres pays de l'Union**. « *L'appareil de*

*la Commission et l'appareil politique de l'UE ne semblent pas avoir rayonné sur les sujets concernant l'environnement, le social ou les droits de l'homme ».*

#### **2.1.4 Une plus value au travail gouvernemental**

Les diplomates acceptent d'autant mieux de travailler avec les ONG, et en France Coordination Sud, qu'ils y trouvent des avantages.

- **une perception différente**

Pour les uns, les concertations avec le monde associatif peuvent permettre au gouvernement de **mieux « sentir des choses** qui sont en dehors de ses circuits traditionnels ».

Les ONG ont déjà prouvé à plusieurs reprises sur des sujets comme les bois tropicaux au Libéria, la question du coton ou l'annulation de la dette multilatérale, qu'elles ont la capacité de **faire remonter du terrain certains faits** et de provoquer des prises de consciences auprès d'un système étatique qui n'a pas toujours les capteurs pour cela. Ceci permet au gouvernement d'avoir une **vue de l'extérieur**.

Il arrive ainsi que les **ONG soient en avance** sur le gouvernement sur certaines questions qui apparaissent sur la scène internationale grâce à elles.

- **la mobilisation de l'opinion publique**

Pour d'autres, certes les ONG peuvent réussir à avoir une certaine influence sur l'ordre du jour politique, surtout si elles sont concertées bien en avance, mais leur influence est considérée plus importante en ce qui concerne **l'émergence d'une opinion publique** que dans le travail régulier avec le gouvernement. Les thématiques qu'elles portent sortent ainsi plus tôt dans les médias, auxquels les responsables politiques ne restent pas indifférents. De même, il est plus courant que les sujets arrivent à l'attention des politiques **portés par l'extérieur** que par l'administration. L'importance des ONG n'est pas vraiment *« dans un processus de s'asseoir autour de la même table et de définir un agenda commun, mais plutôt en termes d'opinion publique ».*

Selon Schaf, les ONG pourront **mieux relayer** vers la société civile **la substance des négociations**, qui est souvent abstraite. Elles pourront peut-être **mieux parler à la population** et arriveront davantage à la sensibiliser, à la motiver et

à l'intéresser aux débats Nord-Sud, l'État restant parfois dans des explication plus diplomatiques et techniques.

Si les ONG réussissent dans ces missions, elles pourront se créer une bonne position dans les débat politiques. «*Si on veut que l'État soit sensible à la qualité du débat dans la société civile* » les ONG sont perçues comme étant les « **meilleurs interlocuteurs sur les grands sujets internationaux et pour une mobilisation internationale** ».

Les ONG ont une « **vraie capacité de mener des campagnes publiques, internationales, coordonnées, en avance, sur des positions hiérarchisés et justifiées** ». Cette capacité est perçue comme plus efficace qu'un document remis un jour avant le Sommet, car les textes sont finalisés avant les Sommets.

- **un profit mutuel**

De l'autre côté, les ONG elles-mêmes peuvent profiter des échanges avec le gouvernement, parce que cela leur permet **d'aller plus au fond** dans leur plaidoyer et d'entrer dans des discussions argumentées avec les pouvoirs publics, en prenant conscience des complexités de l'action nationale et internationale.

### 2.1.5 Faire cause commune?

- **affirmer la diversité culturelle**

Coordination SUD est considérée comme pionnière par la façon dont elle a été l'une des premières non seulement à développer une vision politique générale, mais aussi à s'engager dans des partenariats et des associations avec le mouvement associatif international. Celui-ci doit prendre en compte la variété culturelle du monde, ce que devrait pousser à l'émergence d'autres voix que les voix anglo-saxonnes.

**« Il n'y a pas d'unité entre les ONG, les différences culturelles entre les ONG généralistes aboutissent à des positions qui doivent s'exprimer » .**

Ceci **ne peut se faire** que **par la création de partenariats** avec les sociétés civiles du SUD, pour que celles-ci arrivent mieux à s'exprimer.

Ici la **volonté de Coordination SUD** de faciliter l'émergence d'un mouvement de la société civile du SUD est **au confluent** avec **la volonté de la France** que la vie internationale soit animée par la diversité de ces composantes du monde actuel. Il



paraît dangereux et peu acceptable au gouvernement français que ce soit le Nord qui parle pour le Sud, **car la voix du Sud doit être portée par les gens du Sud.**

On crédite en outre Coordination SUD de la **volonté** de se doter d'une **capacité d'être universelle** et de dépasser le simple champ du monde franco-luso-hispanophone pour aller plus loin vers le monde anglophone et asiatique mais en même temps on reconnaît un manque de **temps** et de **moyens financiers** pour pouvoir entreprendre ce développement.

Un autre exemple concret de cette cause commune sont les subventions à Coordination Sud pour financer des déplacements des associations africaines francophones aux grands rendez-vous.

- **mener des combats communs**

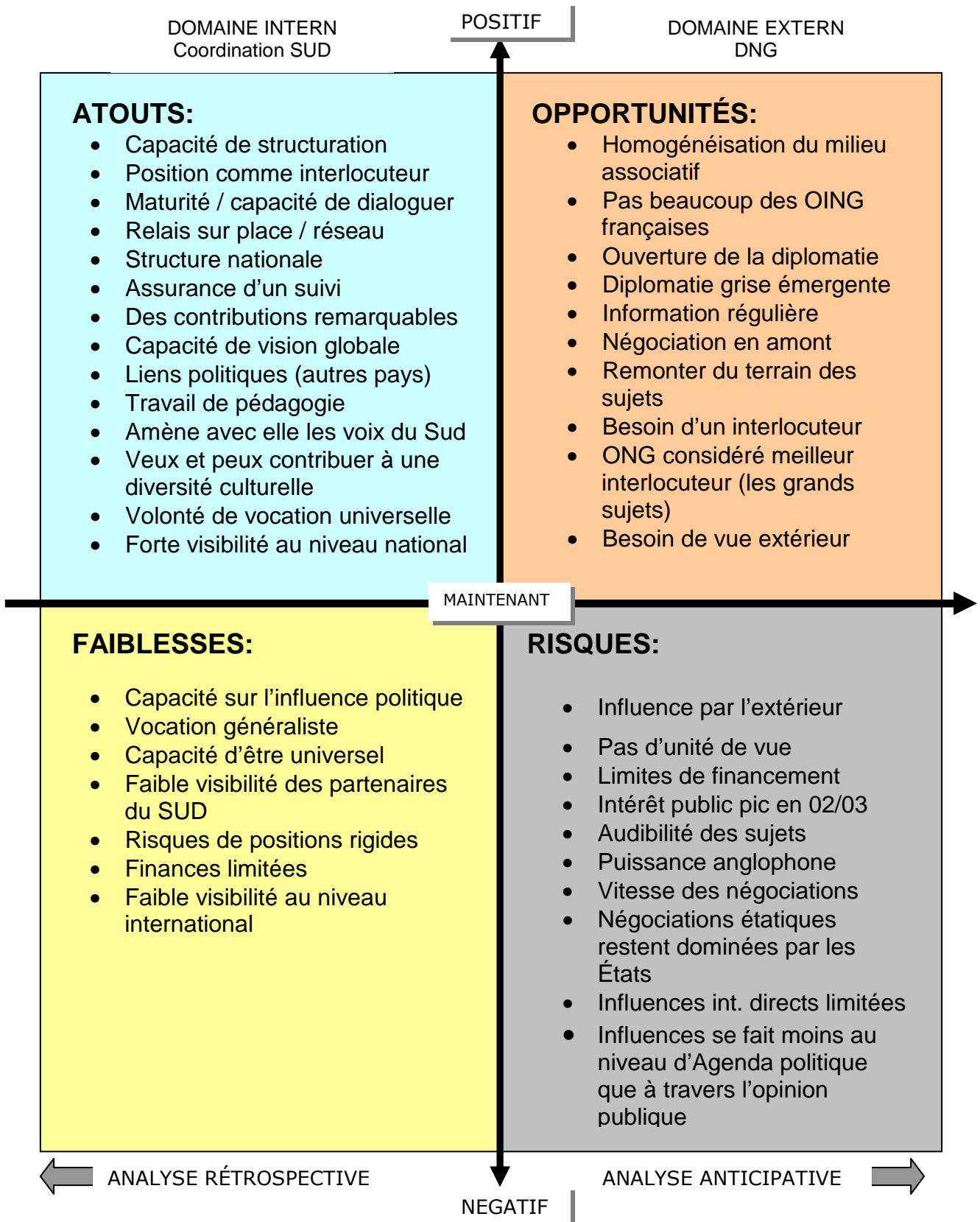
la **Contribution Internationale de Solidarité** (taxe sur les billets d'avion)

Déjà la diplomatie française avait ressenti une utilité directe dans les liens tissés par Coordination SUD à l'occasion de la **préparation** de la CNUCED au Brésil, et dans le **travail de pédagogie accompli par Coordination SUD** auprès des plates-formes partenaires.

Pour promouvoir la taxation internationale, maintenant précisée en une contribution internationale de solidarité sur les billets d'avion, le gouvernement a pu utiliser les **réseaux** de Coordination SUD pour sensibiliser les sociétés civiles et les gouvernements dans d'autres pays. *« On c'est beaucoup appuyé sur eux, parce qu'ils ont aidé à faire émerger la question au niveau international... on y est arrivé dans une large mesure, c'est un concept aujourd'hui qui ne stupéfie plus grand monde, et c'est en grande partie grâce à eux ».*

Un autre exemple cité concerne l'augmentation de l'APD, pour laquelle on s'est appuyé sur Coordination SUD pour faire ce plaidoyer auprès des autres États.

### 2.1.6 Synthèse de la perception par le gouvernement



Selon les perceptions recueillies auprès des représentants du gouvernement, il est incontestable que le monde associatif est en train de se structurer et de s'homogénéiser. Ainsi le gouvernement s'ouvre de plus en plus aux ONG. L'extérieur, c'est à dire les changements dans la diplomatie, offre aux ONG et à Coordination SUD des opportunités pour de futures actions. Le gouvernement a de plus en plus besoin d'une vue extérieure, d'un interlocuteur de la société civile et doit davantage travailler avec le monde associatif pour ne pas se voir trop contesté dans sa légitimité.

Ces évolutions et ainsi l'influence des ONG sont encadrées par une division claire des compétences, selon lesquelles le gouvernement garde sa responsabilité exécutive et les ONG se concentrent sur leurs missions. Un autre élément à considérer par Coordination SUD est qu'au niveau international, l'influence directe des ONG n'est pas unanimement réputée efficace. L'efficacité des ONG françaises à peser sur les négociations internationales est perçue comme plutôt faible, au regard de la prédominance anglo-saxonne et de la faible diversité culturelle.

En promouvant une diversité culturelle, Coordination Sud peut éventuellement contribuer à une telle diversité, mais risque que ses activités au plan international ne soient pas vraiment efficaces et qu'elle se disperse. Quand elle amène des ONG du SUD aux négociations, il est également probable que celle-ci soient dépassées par la vitesse des négociations et qu'elles ne gagnent pas en visibilité espérée.

Après avoir analysé le contexte dans lequel Coordination SUD opère, il est à voir avec quels points forts Coordination SUD pourrait se positionner en matière de DNG face au gouvernement. Le besoin d'un interlocuteur connu qui structure le monde associatif, Coordination SUD le remplit déjà de manière remarquable et elle (avec elle ses membres) devrait se saisir de ce rôle davantage en ce qui concerne les grand sujets, sur lesquels les ONG sont censées être les meilleurs interlocuteurs.

En accord avec la volonté de la France de faire émerger une diversité culturelle, Coordination SUD a tissé des liens qui pourront contribuer à faire monter une voix autre qu'anglo-saxonne chez les ONG et éventuellement modifier le rapport de force dans les négociation internationales. Leur volonté à y contribuer et à se doter d'une vocation universelle à long terme semble au gouvernement un point fort, par contre il faut reconnaître qu'en face de la puissance financière anglo-saxonne,

Coordination SUD et de manière générale les ONG françaises sont assez limitées par les ressources financières dont elles disposent.

En résumé, Coordination SUD peut devenir davantage active auprès du gouvernement national, essayer de répondre avec ses points fort aux opportunités d'action qui s'ouvrent dans le champ de la diplomatie. Coordination SUD devrait inclure également l'opinion publique qui est un acteur important pour faire remonter des faits et influencer l'ordre du jour des négociations par l'extérieur. Dans les négociations nationales et internationales, il est essentiel qu'elle joue son jeu en amont, là où elle a le plus de chances d'influencer le débat. Avec l'élaboration des grands rapports, elle pourra trouver une occasion clé pour peser dans les négociations. Avec ses partenariats, elle devrait continuer de tisser les liens, mais également veiller à l'évolution de la version « DNG internationale », qui n'est pas encore aussi efficace que la « DNG nationale ».

## 2.2 Coordination SUD et la DNG perçues par une journaliste

Comme les journalistes et les médias en général sont des acteurs clés dans les relations entre la société civile et les États, nous avons cherché une perception sur la DNG et les activités des Coordination SUD dans un entretien avec Anne Bauer, journaliste pour *Les Echos* et présidente de l'association des journalistes spécialisés en environnement.

Le but de cet entretien a été de recueillir des informations qualitatives qui pourraient aider Coordination SUD à renforcer et gagner de l'efficacité dans ses activités avec les médias.

### 2.2.1 La diversité des interlocuteurs - les ONG, des interlocuteurs privilégiés

Bien que les journalistes, encore attachés à la parole institutionnelle, aient tendance à donner la priorité à la parole gouvernementale, ils trouvent intéressant d'avoir des interlocuteurs qui ont une vision, suivent un sujet d'une manière plus particulière, et qui peuvent enrichir leur travail avec une « *autre perspective par rapport à celle du gouvernement, des chercheurs, des institutions, des syndicalistes* ».

Les journalistes ne perçoivent pas toujours les experts administratifs en tant qu'interlocuteurs des médias comme bien clairs. De plus, au Quai d'Orsay les spécialistes, sur les questions d'environnement par exemple, changent souvent, privant les journalistes de la continuité nécessaire. De ce fait, l'expert associatif est presque plus utile que l'expert administratif. « *Dans les ONG, il y a des personnes qui suivent un sujet pour très longtemps, et cela est un atout je crois* ». Un troisième avantage, qui rend les ONG plus intéressantes que les représentants du gouvernement, est le fait qu'elles sont généralement plus en avance que les experts politiques, principalement sur les sujets environnementaux.

Cependant, du point de vue des journalistes, le monde des ONG françaises souffre d'un problème de structuration. Les associations n'ont pas la même voix, ne sont pas forcément entendues et sont généralement handicapées par des problèmes

de financement. « *Plus les ONG se structurent, plus elles ont de crédit* ». Ceci est spécialement le cas quand le discours scientifique vient confirmer leurs recherches.

### 2.2.2 Structuration

Anne Bauer juge positive la contribution de Coordination SUD à une structuration de façon à ce qu'il y ait « une montée en puissance et une bonne expérience » et qu'il y ait une structure qui pousse, se concentre et s'investisse dans ces sujets. Les débats sont devenus plus complexes de sorte qu'il faut une spécialisation et une structuration pour peser sur la structuration mondiale. « *Il y a quelques endroits où (mère) Térésa est remplacée par Oxfam, eh bien c'est normal. Mais l'un n'empêche pas l'autre.* »

### 2.2.3 Intérêt des médias et communication avec les journalistes

Nous trouvons qu'il est important pour une ONG qui veut utiliser les médias de s'interroger sur le choix du sujet qu'elle souhaite promouvoir, car tous les sujets ne présentent pas le même intérêt et n'obtiennent pas la même résonance dans les médias. Selon Anne Bauer, les ONG de solidarité n'étaient pas tellement intéressantes pour ce journal auparavant, mais « *depuis qu'elles prennent position sur les dossiers de mondialisation, le commerce international, l'aide au développement, on leur donne plus la parole* ». Dans les débats sur la mondialisation et la contestation de la mondialisation actuelle, les ONG ont su faire passer leurs sujets à travers la presse et occuper une place encore libre jusqu'alors. Mais « *il y a des campagnes qui marchent, d'autres qui ne marchent pas* ». Pour que les campagnes soient efficaces, il faudrait qu'elles soient « *au cœur d'un débat qui agite aussi bien les milieux gouvernementaux, économiques et scientifiques* ».

Les sujets, une fois bien ciblés, il est important qu'une plate-forme ait sa **stratégie** de communication et de relations avec les médias. Pour qu'elle soit efficace, il est nécessaire qu'elle réponde aux vrais besoins des ONG et que la plate-forme connaisse la nature de ses interlocuteurs, c'est-à-dire qu'elle soit consciente qu'il n'existe pas de journalistes dits « solidaires » et qu'elle sache adapter son mode de communication.

Selon Mme Bauer, une plate-forme ne devra surtout pas noyer les journalistes avec des communiqués de presse et des documents trop longs, mais en revanche faire attention à ne pas trop banaliser. Il est essentiel que sa parole soit utilisée à des moments-clés bien identifiés et qu'elle « *ne soit pas utilisée en flots continus* ».

De même, il n'y a pas un spécialiste de la mondialisation par exemple et comme les journalistes sont des spécialistes, ils sont rarement transversaux. De tels sujets ne sont pas portés automatiquement. Ainsi, les ONG de solidarité ne peuvent pas avoir « *une communication simpliste, car elles ne seront jamais en face du journaliste de la solidarité* ».

#### **2.2.4 Crédibilité et visibilité des ONG et de Coordination SUD**

Selon Bauer, la crédibilité des ONG découle du « *fait qu'elles ont des gens sur le terrain* ». Greenpeace est bien visible grâce à des techniques malines et efficaces, en utilisant la DNG et l'activisme pour faire avancer le débat, mais il arrive qu'on lui reproche de ne rien faire pour l'environnement concrètement, car elle n'a personne sur le terrain. Sa conclusion est que les ONG, comme interlocuteurs, ne deviennent pas uniquement des organisations militantes : « *pour garder leur crédibilité, il faut qu'elles fassent attention à cela* ». De même lorsque Coordination SUD a mené une campagne concernant un modèle différent d'agriculture, elle a tissé des liens avec certains syndicats, avec des associations d'agriculteurs, mais n'a pas touché les consommateurs. Mme BAUER remarque à ce sujet qu'il faut « *qu'une partie de la légitimité reste avec les personnes qui mènent les actions sur le terrain, les gens qui agissent* ».

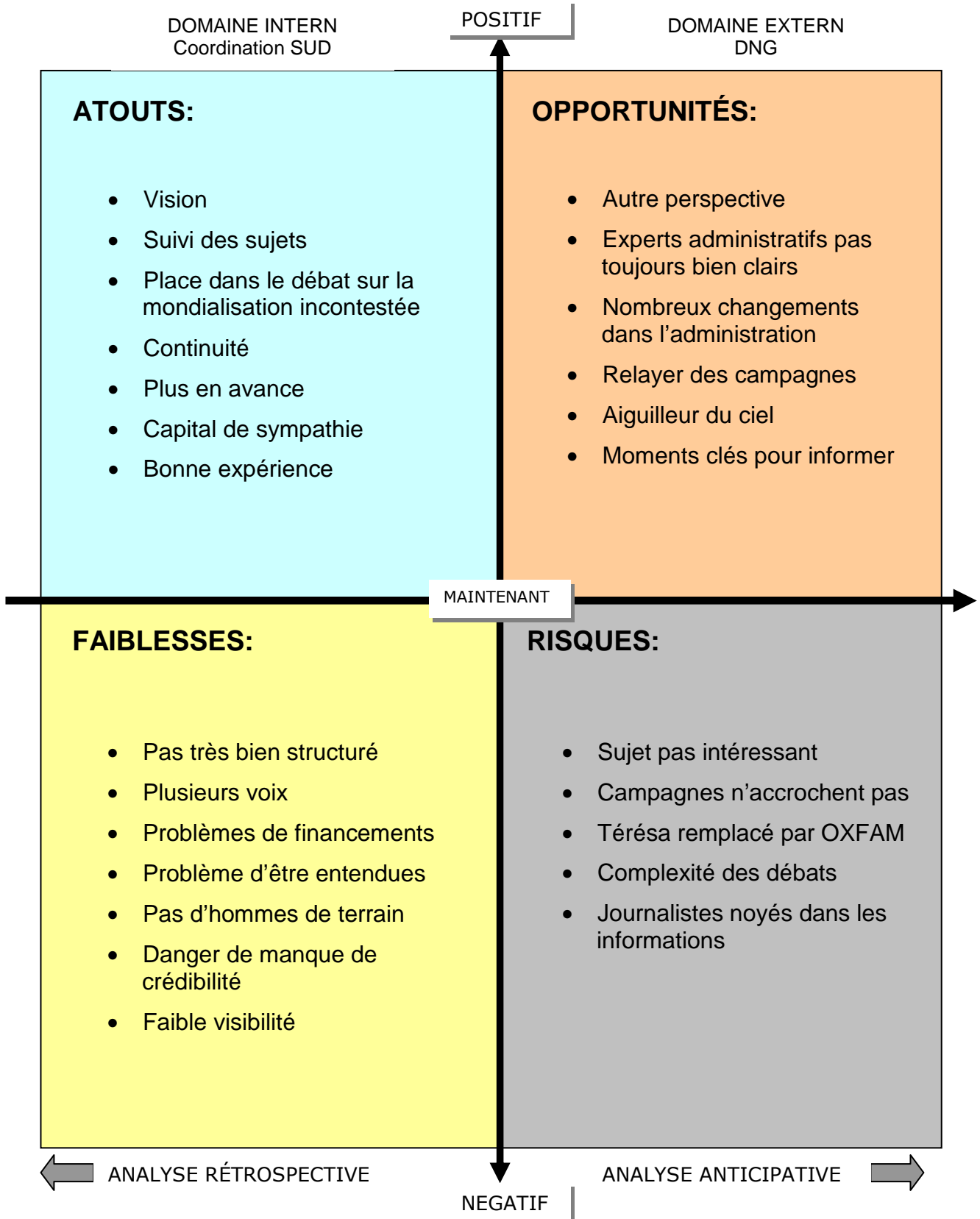
Pour Coordination SUD, cela ne pose pas encore un grand problème pour l'instant, car tout est assez neuf. Coordination SUD devrait cependant se poser la question de savoir si elle veut « *se positionner uniquement dans le débat d'idées, dans la politique de DNG, comme défenseur des intérêts des ONG* » ou bien si elle pourra trouver un équilibre.

Nous pensons ainsi que Coordination SUD devrait tout de même veiller, dans ses actions futures, au lien qu'elle a autant comme interlocuteur des médias qu'avec ses ONG membres pour ne pas perdre sa crédibilité.

Pour les journalistes, la plate-forme en tant que telle n'est encore que peu visible. Le journaliste n'identifie guère la plate-forme, mais remarque plutôt « *les idées portées par les ONG sur les sujets aux grands sommets et ils perçoivent les alliances entre les ONG sur certaines grandes campagnes* ». Justement le fait que Coordination SUD soit une plate-forme pourrait être intéressant pour un journaliste, car celui-ci « *cherche toujours la matière centralisée, qui lui donne le plus d'informations sur le sujet* ». Les plates-formes d'ONG peuvent jouer une « *fonction d'aiguilleur du ciel* », capable d'identifier les spécialités des ONG.



### 2.2.5 Synthèse de la perception par une journaliste



## 2.3 Coordination SUD et la DNG perçues par les ONG-Membres

S'agissant de l'analyse des activités de DNG de Coordination SUD, nous avons considéré essentiel de faire une analyse des perceptions des représentants des ONG membres de Coordination SUD sur le concept. Nous avons eus des entretiens avec Vincent David de Max Haavelar, Jean Maekart du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Anne Héry de Handicap International, Serge Allou du GRET, Bertrand Pinaud du CRID, et Laurent Lévard et Yaël Clec'h de la Fédération Artisans du Monde. Nos entretiens et conclusions sont loin d'être exhaustives, nous considérons toutefois que les informations recueillies sont intéressantes pour Coordination SUD.

### 2.3.1 Quel rôle pour Coordination SUD ?

Le rôle d'une organisation telle que Coordination SUD n'est pas facile à déterminer par rapport aux attentes de ses ONG membres. Au cours de nos entretiens, nous avons entendu une myriade de propositions visant le rôle de Coordination SUD auprès ses membres. Malgré la diversité des perceptions du rôle de l'organisation, il est possible de noter des tendances générales parmi les ONG membres.

### 2.3.2 Le syndicat des ONG

Au premier chef, les ONG membres de Coordination SUD lui attribuent un rôle de **syndicat des ONG**. Ainsi on considère que les objectifs de départ de Coordination SUD étaient des objectifs de nature syndicale : être un interlocuteur en face des pouvoirs publics, apporter des services à ses membres, contribuer à la formation et au renforcement institutionnel, assurer la structuration des ONG. En cette capacité, le rôle de l'organisation est de donner un appui à ses ONG membres, que ce soit en renforçant leurs capacités institutionnelles ou en donnant un appui à leurs activités et campagnes

- **Représentation auprès des pouvoirs publics français.**

Beaucoup ont remarqué l'importance d'une action de plaidoyer auprès du gouvernement en France, étant donné le rôle premier des Etats dans les décisions sur la scène internationale : chacun doit faire un exercice de sensibilisation chez soi pour sensibiliser les gouvernements nationaux en amont des grandes négociations internationales. « *Les ONG vont obtenir de l'influence sur la scène internationale essentiellement par pression sur leurs gouvernements car, malgré tout, ce sont toujours les représentants d'États qui font les décisions* ».

De même, « *la capacité des mouvements sociaux dans chaque pays à faire pression sur leurs pouvoirs politiques de sorte que les pouvoirs politiques aient vraiment des comptes à rendre* » est importante pour la DNG.

Notons qu'en Suisse et au Canada, les plate-formes nationales se sont recentrées sur cette action auprès de leurs pouvoirs publics ( voir section *objectifs comparés, la Suisse et le Canada*).

Cependant, cela ne signifie pas que les ONG sont nécessairement un contre-pouvoir. Les ONG ont-elles une légitimité pour dialoguer directement avec les pouvoirs publics ou devraient-elles interpeller davantage les partis politiques et les candidats ?

Selon les impressions des représentants des six ONG membres avec qui nous avons eus des entretiens, Coordination SUD a une **très bonne visibilité** dans l'opinion publique en France et par rapport aux pouvoirs publics français :

elle est reconnue comme l'interlocuteur des ONG par les pouvoirs publics en France. Étant donnée la situation actuelle, on remarque qu'influencer les gouvernements est une entreprise très difficile et que jusqu'à maintenant, Coordination SUD joue un rôle essentiel auprès des pouvoirs publics.

En revanche, note-t-on, il existe une **contradiction dans la politique du gouvernement français** : le gouvernement reconnaît un rôle pour les ONG dans les politiques, cependant il continue à les sous-financer.

Certes, même si Coordination SUD reçoit des financements du gouvernement français, l'organisation continue de faire des propositions qui ne sont pas toujours en appui au gouvernement. En même temps, il existe un certain nombre de thèmes

que Coordination SUD ne peut pas aborder dû au fait que l'organisation reçoit des fonds du gouvernement.

Coordination SUD a besoin soit d'accentuer la pression sur le gouvernement français pour augmenter l'argent public dans ses ressources, soit de demander une cotisation plus importante à ses membres. En considérant les deux options, il est important que Coordination SUD prenne en compte l'effet respectif des deux options sur sa légitimité.

- **Représentation sur la scène internationale**

Sans exception, les ONG membres de Coordination SUD considèrent que l'organisation a **beaucoup amélioré la visibilité des ONG françaises** sur la scène internationale et que Coordination SUD elle-même est visible dans ce milieu.

Les ONG membres ont noté en particulier le rôle de Coordination SUD dans le milieu européen via ses relations avec CONCORD. Au niveau de CONCORD, Coordination SUD participe et contribue comme plate-forme française à l'élaboration de la politique européenne de coopération et de développement. Ces activités de Coordination SUD auprès de CONCORD sont très importantes pour Handicap International, très peu investi lui-même dans CONCORD. On considère de même que l'influence des ONG françaises est beaucoup plus importante qu'il y a quelques années grâce aux efforts de Coordination SUD.

Néanmoins, CONCORD est encore jugé dominé par le monde anglo-saxon et Coordination SUD n'a pas encore un poids décisif au niveau européen. Cela est expliqué par deux facteurs : les tensions entre les coalitions thématiques et les plates-formes nationales au sein de CONCORD, le premier groupe ayant plus de poids aujourd'hui d'une part, le manque de ressources financières et humaines de Coordination SUD elle-même en comparaison des autres plates-formes nationales d'ONG. On cite à ce propos l'exemple de BOND, la plate-forme britannique, qui a les moyens de participer à tous les groupes de travail de CONCORD.

Mais si Coordination Sud a réussi à s'imposer comme interlocuteur auprès des pouvoirs publics comme sur la scène internationale, c'est parce qu'elle est capable d'exprimer le point de vue des ONG qu'elle représente.

- **Création d'un espace pour la concertation et la construction de positions communes**

Les ONG membres considèrent Coordination SUD comme un **espace intermédiaire pour la négociation et la construction d'un discours commun parmi ses ONG membres**. L'organisation est vue comme un « *coordonnateur de coordination*. » La création de cet espace pour un échange d'idées entre les ONG membres représente la véritable plus-value de l'organisation.

Les ONG membres de Coordination SUD attendent de l'organisation d'être « *une chambre d'écho qui permet dialogue et confrontations* » entre les ONG. Coordination SUD a un rôle de mise en synergie des différentes positions des ONG. Les membres considèrent la construction de cette position commune importante pour porter la voix des ONG au niveau de la France, de CONCORD comme au niveau international. « *L'efficacité des ONG dans cet enjeu est dépendante de la capacité des différents acteurs de se mettre autour d'une table pour débattre et élaborer des positions à partir de leurs expertises. Ils doivent être capables de reconnaître les expertises des autres et de s'engager dans un processus de concertation pour avancer des positions communes.* » Certes, vu la diversité et le nombre d'ONG composant Coordination SUD, les positions communes ne sont pas toujours évidentes. Le seraient-elles que Coordination SUD n'aurait pas de raison d'être, nous a-t-on dit. « *C'est le rôle de Coordination SUD de constater les différences d'opinions entre ses ONG membres et de chercher à construire un consensus collectif* ».

Selon les représentants des ONG avec lesquels nous avons eus des entretiens, globalement, **Coordination SUD réussit à articuler des positions communes entre les ONG françaises qui vont au-delà du plus petit dénominateur commun**. Certaines ONG soulignent que Coordination SUD réussit à inclure les opinions de tous ses membres et que les échanges entre Coordination SUD et ses membres sont d'une très bonne qualité et fonctionnent très bien. Cette efficacité dans la construction de consensus de qualité démontrée par l'organisation répond à la question posée par l'atelier précédent (référéncé dans l'introduction).

Ce rôle demande à Coordination SUD de construire un dialogue entre ses membres de façon qui **permette à tous de contribuer au dialogue**. Le dialogue devrait « *prendre en compte la richesse des pratiques des ONG* ».

Les membres reconnaissent qu'ils ont déjà l'opportunité de participer via les groupes de travail de Coordination SUD chargés d'élaborer les positions de fond de la plate-forme.

Cependant la principale difficulté à laquelle Coordination SUD doit faire face est d'arriver à ce que l'ensemble de ses membres **s'approprient** les thèmes dont elle traite. Si Coordination SUD veut traiter un grand nombre de thématiques, elle doit s'assurer que les ONG membres sont incluses dans le processus pour que le secrétariat ne développe pas une action autonome qui aille au-delà de ce que veulent ses membres.

Mais le problème est plutôt que dans les fédérations « *généralement les membres sont peu actifs. Ils deviennent actifs quand il y a quelque chose qui les intéressent* » Les ONG sont souvent déjà débordées avec leurs propres activités et n'ont pas toujours les ressources nécessaires à investir dans le collectif. « *Si les membres s'investissaient plus, Coordination SUD pourrait leur donner plus.* »

On propose alors de choisir un certain nombre de thèmes stratégiques pour ne pas répéter de travail déjà fait par d'autres collectifs d'ONG en France.

- **Défense des intérêts des ONG:**

Plusieurs ONG ont exprimé leur attente que Coordination SUD agisse pour défendre les intérêts de ses ONG membres. À cet égard, ils considèrent la DNG comme « un moyen pour avancer le contenu et les intérêts de ses ONG membres ».

« *Le but de Coordination SUD devrait être d'influencer les mécanismes de coopération internationale et le rôle de la France dans ces mécanismes pour défendre une place pour les ONG dans les politiques de coopération. Coordination SUD est effectivement un syndicat d'ONG qui devrait défendre la place des ONG en France et dans les relations internationales.* » En fait, traditionnellement la société civile a reçu une très petite place dans les politiques publiques de développement.

Coordination SUD a un rôle clé à jouer pour pousser les pouvoirs publics à prendre les ONG en considération.

- **Appui aux revendications portées par les ONG membres en matière de DNG**

Nos interlocuteurs attendent de l'organisation un appui à leurs propres revendications et actions en matière de DNG. Pour eux, dans la mise en œuvre des campagnes et des actions de DNG de Coordination SUD, il est important que l'organisation reconnaisse qu'elle n'est pas le seul porte-parole de ses ONG membres et que les membres ont encore leurs propres positions et sont capables d'orchestrer leurs propres actions de DNG. Coordination SUD doit reconnaître les mandats différents de ses ONG membres. Certaines ONG membres de Coordination SUD sont disposées à des stratégies de mobilisation ayant plus de notoriété. Il faut que Coordination SUD reconnaisse les complémentarités de ces types d'actions avec ses propres actions de DNG. Il est jugé important que le secrétariat permanent de Coordination SUD accepte les différentes pratiques des ONG et qu'il joue sur ces différences.

D'autres considèrent que Coordination SUD fait très bien, vu ses moyens limités. Ainsi Max Haavelar France n'engage aucune action de plaidoyer international sans se consulter avec Coordination SUD.

- **Appui auprès des ONG membres pour une dynamique militante citoyenne**

Les ONG membres considèrent qu'une grande partie de la légitimité de Coordination SUD dérive de ses liens avec le terrain. Souvent, ces liens relèvent des militants locaux. « *Ce sont les membres de Coordination Sud qui ont les militants* ». Les militants ont un rôle essentiel à jouer en recueillant les expertises du terrain ainsi qu'en distribuant l'information et en faisant pression sur leurs élus politiques.

La formation des militants locaux peut être une difficulté, plus particulièrement quand les organisations cherchent à faire le lien entre éducation et plaidoyer.

Coordination SUD a un rôle à jouer en appuyant ses organisations membres dans la formation des militants locaux. On propose ainsi à coordination Sud de considérer un « *mécanisme de formation des militants qui permette aux militants d'être présents au niveau international—important pour la dynamisation de l'ensemble du mouvement.* »

- **Centre de ressources :**

Les membres attendent de l'organisation qu'elle relaie des informations sur la formation des ONG, la structuration des ONG, les activités des ONG, les sources de financement, etc.

Les ONG membres de Coordination SUD, spécialement le GRET et la Fédération d'Artisans du Monde, attendent de plus de Coordination SUD la création de liens avec le milieu de la recherche. Pour mener des actions de plaidoyer, participer et contribuer aux débats internationaux, les ONG ont besoin d'expertises de plus en plus techniques qu'elles n'ont souvent pas les moyens financiers d'acquérir.

### **2.3.3 Faire plus sur la scène internationale?**

Dans un deuxième temps, les ONG membres ont toutes répété que « *Coordination SUD, c'est nous. Coordination SUD doit être ses membres, et pas quelque chose au-dessus* ». Coordination SUD tout seul n'existe pas. L'organisation n'est pas un chef de file de ses membres. En même temps, sont reconnus les dilemmes auxquels Coordination SUD est confrontée : « *Il y a une tension entre ces deux extrêmes, d'un côté faire simplement ce que les ONG attendent de Coordination SUD, et surtout pas plus, et de l'autre côté développer des actions, faire des tas de choses. Si Coordination SUD ne fait pas attention à ce que ses membres se sentent impliqués là-dedans, ils vont perdre leur légitimité.* »

Cela étant, les ONG membres de Coordination SUD ont exprimé leur incertitude sur le point jusqu'auquel Coordination SUD doit « *être vraiment ses membres* », en particulier sur les sujets où il n'existe pas de commission de travail qui permette des contributions formelles par les ONG membres. Plusieurs de nos interlocuteurs notent que malgré la perception des ONG membres que



« Coordination SUD c'est ses membres », il y a des moments où « ce n'est pas ». On reconnaît qu'il est difficile d'impliquer davantage tous les membres de Coordination SUD. En revanche, certains remarquent que les membres du secrétariat permanent témoignent parfois d'une idéologie propre et qu'ils semblent devenir leur propre organisation. Ils considèrent qu'il y a de plus en plus un élément de Coordination SUD qui se différencie de ses membres. Pour eux, alors que la diversité de ses membres fait qu'il est normal que Coordination SUD globalise les thèmes d'intérêt de ses membres pour en sortir l'essence et porter le plaidoyer, elle ne doit pas assumer le travail d'une plate-forme thématique où il y a un chef de file qui essaye de fédérer les autres.

Un progrès dans la promotion d'une DNG très active auprès des ONG membres serait la création d'un organisme de pilotage sur la DNG par Coordination SUD qui associerait ses membres et leur donnerait l'opportunité de contribuer au développement de la politique de DNG.

- **La structuration des réseaux d'ONG : l'articulation entre coalitions thématiques et plates-formes nationales**

Chacun des représentants des six ONG avec lesquelles nous avons eu des entretiens a confirmé l'opinion que la construction de réseaux d'ONG est une stratégie essentielle pour améliorer l'efficacité des activités de lobbying des ONG auprès des pouvoirs publics et des institutions internationales. En s'alliant avec d'autres ONG, « *on peut s'aider mutuellement à avoir du poids* », « *l'union fait la force* ».

Lorsqu'on demande aux ONG membres d'élaborer leur perception des différents modes de structuration entre ONG, l'unanimité entre elles disparaît. En ce qui concerne la plus-value des plates-formes nationales, deux arguments principaux sont sortis de nos entretiens. Dans un premier temps, l'avantage des plates-formes nationales « *est leur stabilité et qu'ils rassemblent le monde des ONG, qui peut aider dans l'organisation des campagnes* ». Dans un deuxième temps, en rassemblant les ONGs d'un pays et construisant une position commune entre elles, les plates-formes nationales facilitent le dialogue avec les pouvoirs publics. Il y a eu homogénéisation dans le monde des ONG en France au cours des dernières années, ainsi qu'un

rapprochement entre les ONG d'urgence et les ONG de développement. Cette homogénéisation a facilité le travail de construction de positions communes pour Coordination SUD.

Malgré ces avantages des plates-formes nationales, plusieurs des représentants des ONG interrogés se sont déclarés peu convaincus que les plates-formes nationales soient la meilleure forme de structuration des ONG. Selon eux, la diversité des ONG qui forment les plates-formes nationales mène au danger de formuler des positions fondées sur le plus petit dénominateur commun. Ils font alors référence à une structuration alternative, notamment les plates-formes thématiques.

Ces réseaux transnationaux construits en fonction des thématiques ont l'avantage de pouvoir **mettre en synergie une plus grande diversité d'acteurs** concernés par une même thématique, y inclus les syndicats, les mouvements des consommateurs, les mouvements des femmes, etc. Outre qu'elles fonctionnent comme un lieu de mutualisation des expertises, les plates-formes thématiques peuvent être mieux placées pour porter les revendications car le processus de création des positions communes est plus facile, les acteurs intéressés s'y rejoignant. Les plates-formes nationales doivent envisager les liens avec les autres acteurs, soit par Coordination SUD ou par ses ONG membres. Pour ne pas se trop disperser, il serait opportun que Coordination SUD considère une division de travail ou un partage des rôles avec ses ONG membres ou d'autres collectifs au sein de l'organisation.

Plusieurs considèrent que les plates-formes nationales doivent travailler avec les coalitions thématiques pour capitaliser sur les atouts des deux types de structuration et valoriser leur complémentarité.

On distingue deux types de réseaux : ceux qui se construisent sur des bases personnelles et forment des plates-formes ad hoc d'individus, d'autres qui intègrent des éléments de représentativité plus institutionnels ou politiques< ; l'on souligne aussi l'importance d'avoir les deux types de réseaux d'ONG pour influencer les débats. Dans un monde foisonnant de réseaux, *« une dynamique de construction des réseaux est très intéressante mais elle est insuffisante »*.

Malgré les concurrences entre plates-formes nationales et plates-formes thématiques en France, ces deux types ont réussi à travailler ensemble dans leurs

relations avec les pouvoirs publics jusqu'à maintenant. Il est important que les différents regroupements des ONG continuent à se coordonner entre eux.

- **L'union fait la force : les relations de Coordination SUD avec les plates-formes du Sud**

Les représentants rencontrés ont exprimé un intérêt général pour les partenariats tissés par Coordination SUD avec les plates-formes nationales des pays du Sud. Ils considèrent que l'établissement de partenariats avec les pays du Sud est une voie intéressante pour construire une politique de pression internationale. *« Les ONG anglo-saxonnes s'appuyant sur des positions plus libérales ont une tendance à présenter les problèmes du monde comme une confrontation entre le Nord et le Sud. Nous pensons que les peuples du Nord et du Sud certes ont des divergences, mais ils ont aussi des intérêts communs. L'opposition fondamentale n'est peut-être pas entre le Nord et le Sud mais plutôt entre les intérêts du capitalisme et les intérêts du peuple ».* *« La stratégie de Coordination SUD de privilégier des alliances avec des plates-formes d'ONG nationales c'est très bien ».* *« Les partenariats avec les plates-formes nationales du Sud sont fondamentaux ».* De plus, les représentants ont exprimé un intérêt pour les liens avec le terrain qui se manifestent à partir des relations entre les plates-formes nationales de France et du Sud.

En même temps, les ONG membres avec qui nous avons eus des entretiens ont marqué certaines réserves :

- en travaillant avec les plates-formes du Sud, Coordination SUD doit être consciente de qui sont leurs partenaires et quels en sont les membres.
- les alliances avec les plates-formes nationales sont importantes, mais Coordination SUD devrait penser à établir des liens avec d'autres types d'acteurs aussi.
- les alliances avec les plates-formes du Sud sont intéressantes, pourtant *« en même temps c'est du coup Coordination SUD qui devient un petit peu autonome par rapport à ses membres et ses membres ne se sentent pas forcément concernés par ses liens avec les plates-formes du Sud ».* Par exemple, ce ne sont pas les ONG membres de Coordination SUD qui vont

rencontrer les plates-formes du Sud, mais plutôt le secrétariat de l'organisation qui va rencontrer son homologue.

Les représentants du CCFD et du GRET ont aussi marqué l'importance que Coordination SUD réponde aux demandes de leurs partenaires du SUD. Il est souhaitable que les sujets sur lesquels travaillent Coordination SUD et ses partenaires soient importants pour les deux parties, comme d'avoir une communication d'idées entre les partenaires pour nourrir les analyses de l'un et l'autre.

M. Pinaud, lui, a mentionné les liens avec les plate-formes du Sud comme une attente spécifique du CRID à l'égard de Coordination SUD.

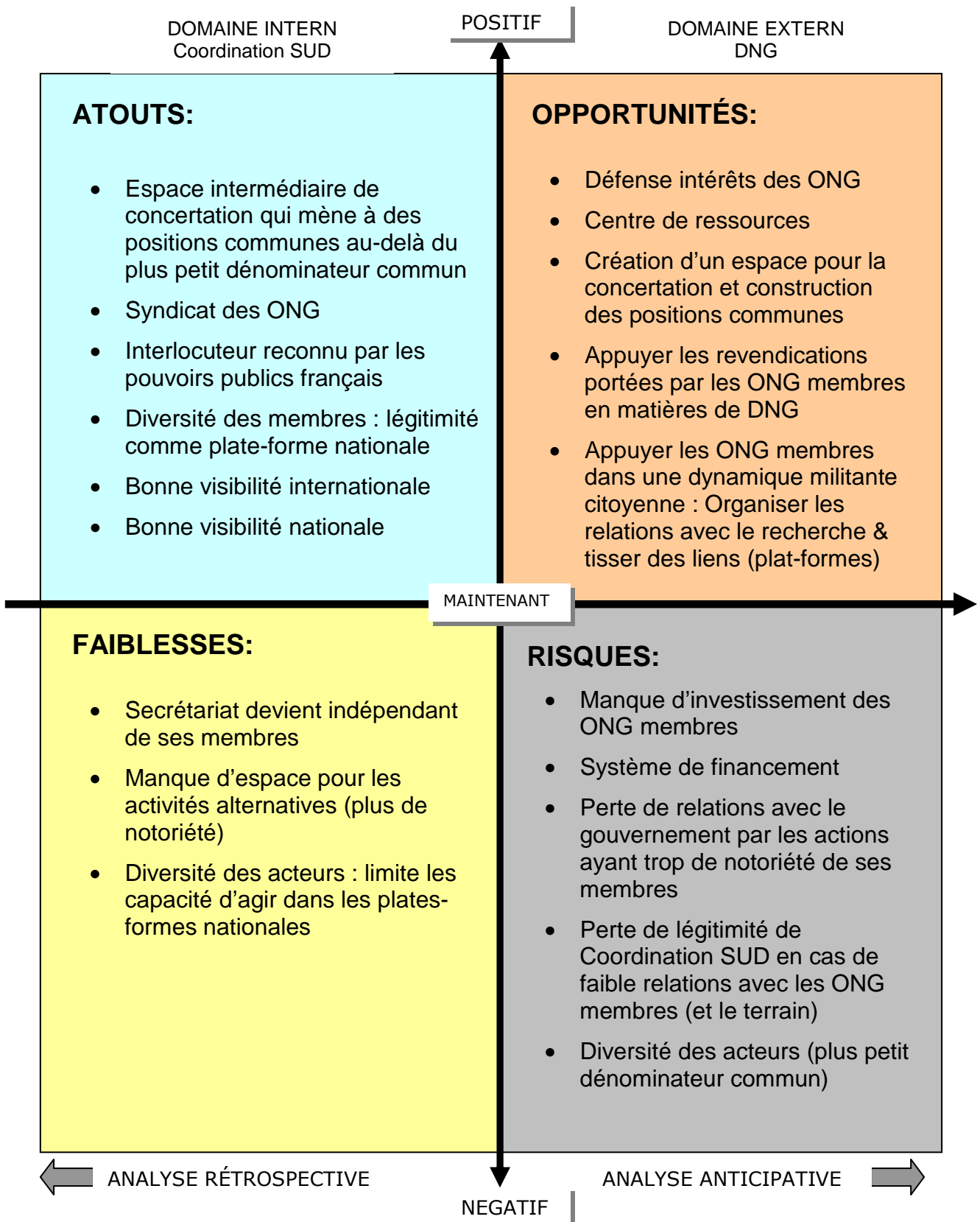
S'agissant de renforcer la capacité de prise de parole des partenaires dans les arènes internationales, M. Allou propose de considérer trois dimensions :

1. *Capacity-Building* : pour améliorer les capacités techniques d'une organisation.
2. *Empowerment* : la capacité de prise de parole politique et d'intervention dans les jeux de pouvoir.
3. *Entitlement* : donner aux ONG le droit d'être partie au processus et d'émerger sur la scène internationale.

Ainsi dans ses relations avec les plates-formes du Sud, il est important que Coordination SUD leur permette de former leurs propres opinions sur les enjeux politiques internationaux.

Pour que les ONG membres se sentent plus investies dans le processus de création de liens avec les ONG du Sud, Coordination SUD pourrait considérer la création d'un forum où les membres pourraient proposer des pays avec lesquels ils n'ont pas de liens mais seraient intéressés à créer des liens avec les plates-formes nationales. Coordination SUD pourrait aussi amener ses ONG membres au cours de visites de terrain pour rencontrer les plates-formes d'ONG partenaires de l'organisation.

### 2.3.4 Synthèse de la perception par les ONG-membres



D'une manière globale, les six ONG membres de Coordination SUD avec qui nous avons eu des entretiens semblent être satisfaites du travail réalisé par l'organisation en matière de DNG. Ils considèrent que la visibilité et la qualité des travaux de l'organisation se sont beaucoup améliorées depuis la naissance de l'organisation, et avec ceci, la visibilité de ses ONG membres. Le travail fait par Coordination SUD a plusieurs atouts et devrait être applaudi.

Cependant, il existe des domaines dans lequel il existe des opportunités pour l'organisation qui n'ont pas été capitalisées jusqu'à maintenant. Il est important que Coordination SUD continue de développer les mécanismes pour associer ses ONG membres au sein de ses travaux dans tous les sujets d'intérêt de l'organisation. Une grande partie de la légitimité de Coordination SUD comme interlocuteur des ONG françaises est liée à ses liens avec le terrain via ses ONG membres. Il est important que ces liens avec ses ONG membres continuent à se solidifier pour pouvoir les impliquer dans tous les aspects de l'organisation.

## **2.4 Coordination SUD et la DNG perçue par des plates-formes nationales africaines**

Les relations avec les plates-formes nationales sont une des plus-values de Coordination Sud, en matière de diplomatie non gouvernementale. Dans cette partie, nous envisageons les relations avec les plates-formes nationales d'Afrique qui représentent un côté du triangle des relations de Coordination Sud avec les plates-formes des pays du Sud : Brésil- Inde- Afrique. Nous essayons de montrer la construction de la politique commune de Coordination Sud avec ses homologues, afin d'obtenir l'efficacité et la légitimité pour influencer les grands enjeux de développement.

Nous avons adressé aux plates-formes africaines un questionnaire sur la diplomatie non gouvernementale et les relations entre Coordination Sud et ses partenaires. Nous avons reçu les réponses de CILONG, plate-forme du Tchad (de la part d'Oyal Médard, coordinateur national). Nous avons eu un entretien avec Seid Sultane Ali (président du CILONG) et Ismael Laoual Sallaou (co-fondateur de RODADDH) lors de leur séjour en France. La fiche du comité de pilotage du MAE pour l'évaluation du projet de soutien aux ONG sénégalaises a de même été utilisée dans l'analyse.

### **2.4.1 La DNG vue par les partenaires africains**

Nous avons proposé aux interrogés de donner leur perception de la diplomatie non gouvernementale. Oyal Médard a défini la diplomatie non gouvernementale comme l'intention de Coordination SUD d' « accroître l'efficacité de sa participation aux débats et négociations internationales ». « Pour ce faire », ajoute-t-il, « Coordination SUD nourrit des partenariats avec des plates-formes des ONG du Sud pour accroître sa propre réflexion, appuyer le point de vue des plates-formes du Sud, et être ensemble plus efficace sur la scène internationale pour faire valoir le point de vue des populations du Sud ».

Ainsi, on perçoit la diplomatie non gouvernementale comme celle appartenant à Coordination Sud et inséparable de la mission que Coordination Sud a par rapport aux populations du Sud.

Seid Sultane Ali perçoit la DNG comme pratique possible des ONG du Sud, il trouve le concept de Coordination SUD « assez intéressant » et l'applique au contexte dans lequel les ONG du Sud agissent. Il l'interprète comme un instrument de contrôle dont les ONG du Sud disposent sur leur gouvernement, en ayant recours aux mécanismes internationaux (cf la fiche d'entretien). En développant ce point de vue, il relève que la diplomatie non gouvernementale lie niveaux national et international contrairement à la diplomatie traditionnelle.

### **- Pourquoi la DNG et les plates-formes africaines ?**

Selon Seid Sultane Ali, le recours à la diplomatie non gouvernementale est nécessaire car le *décideur* se trouve au-dessus du niveau national : « On exerce de la pression sur les décideurs politiques au niveau du Nord. C'est à ce niveau qu'on peut régler des choses, sans cela on ne réglerait rien du tout ». Pour cette raison, on a besoin de l'écho des événements et des actions locales au niveau national.

D'un autre côté, il est essentiel d'influencer collectivement la prise de décisions qui touchent le local.

Dans cette optique, Oyal Médard voit deux principaux objectifs à la DNG :

- Constituer un pôle et une force de proposition alternatifs pour un changement durable,
- Rester solidaire de la lutte globale pour le changement de la régulation mondiale vers plus d'équité et de durabilité.

La troisième raison de mener la diplomatie non gouvernementale indiquée par Ismael Laoual Sallaou et Seid Sultane Ali est la faiblesse des Etats africains. Ces derniers manquent de vrais spécialistes et savent moins sur les sujets de l'ordre du jour international que les ONG. Par conséquent, les gouvernements prennent des engagements qui freinent le développement des pays.

Un autre aspect de la diplomatie non gouvernementale souligné par les représentants des plate-formes africaines est l'élargissement du cercle de gens informés et impliqués dans les discussions, car la seule base de la diplomatie des



ONG est la légitimité : « la politique seule ne suffit pas lorsque la population ne participe pas » (entretien avec Ismael Laoual Sallaou).

### **-Les obstacles dans les activités de DNG**

Selon Oyal Médard, l'efficacité en matière de DNG est « très faible » et les causes principales de cette faiblesse sont « le manque de ressources » et « les règles du jeu, le droit international, la gouvernance mondiale favorables aux acteurs nationaux ». Alors, ce sont les caractéristiques du système international qui empêchent la diplomatie non gouvernementale. Même si le dialogue entre l'ONU et les ONG évolue positivement, « le pas est grand », du point de vue d'Oyal Médard, « entre la souveraineté [l'Etat] et l'efficacité [ONG] » (cf les réponses au questionnaire).

On a signalé les obstacles suivants dans les activités de DNG :

- Mauvaise maîtrise des instruments internationaux (*« On s'est rendu compte que l'on ne maîtrisait pas certains instruments internationaux qui sont les conditions sine qua non de la compréhension des objectifs qui doivent être atteints en matière de développement et de la défense des droits de l'homme »*, Ismael Laoual Sallaou),
- Manque d'écho des événements locaux au niveau international (Seid Sultane Ali),
- Incapacité à mobiliser la société sur les aspects particulièrement politiques à cause de la masse critique non constituée (Seid Sultane Ali),
- Environnement juridico-politique national (Oyal Médard)
- Manque de professionnalisme (Oyal Médard)
- Inexpérience dans le domaine (nouvelle initiative)
- Manque de reconnaissance formelle de certaines plates-formes africaines (Ismael Laoual Sallaou).

Ainsi, les plates-formes partenaires en Afrique perçoivent la diplomatie non gouvernementale comme un champ d'implication commun. Il y a un espoir de surmonter les multiples obstacles que les plates-formes africaines rencontrent aujourd'hui dans leurs activités de DNG, lors du développement du partenariat avec Coordination SUD. En effet, même si de multiples difficultés apparaissent dès le commencement des pratiques de DNG (la plate-forme du Niger est née il y a un an, la plate-forme du Tchad a établi des liens de partenariat avec Coordination Sud en 2005), ces nouveaux partenaires de Coordination SUD sont actifs et très ouverts au dialogue.

#### **2.4.2 Les atouts des plat-formes nationales en matière de DNG**

Lors des entretiens avec les représentants des plates-formes africaines, on voit nettement l'appréciation de l'organisation Coordination Sud comme plate-forme nationale des ONG pour mener le plaidoyer, apporter de l'appui à ses membres et remonter leurs propositions au niveau international.

- L'exemple de Coordination Sud a inspiré les ONG africaines dans la création d'une plate-forme au niveau national (RODADDH, Niger : « *on s'est inspiré largement de CS : on a vu leur structuration, le travail formidable qu'ils font et on s'est dit que l'on pouvait s'en inspirer* »),
- L'idée de la création de nouvelles plates-formes au niveau national africain a été largement soutenue par les ONG et les associations locales, le dialogue et l'espace commun de prise de décisions ont été établis (Ismael Laoual Sallaou : « *Pour moi, c'est un modèle et vraiment une réussite pour le départ, pour un bon décollage malgré les difficultés* »),
- La réussite du modèle de dialogue au sein de la plate-forme et les nouveaux défis au niveau national et international ont suscité la réflexion sur la nécessité d'avoir « un forum global » de toutes les plates-formes au niveau national, donc approfondir la coopération sur le terrain (Seid Sultane Ali)

- ou avoir une fédération au niveau régional : l'idée de l'espace commun des ONG de l'Afrique de l'Ouest, donc, élargir la coopération des ONG (Ismael Laoual Sallaou).

Selon Ismael Laoual Sallaou, le rôle positif de la plate-forme est fondé sur trois piliers – trois attentes principales des membres d'une nouvelle plate-forme :

- réaliser les opportunités qui existent,
- mettre tout le monde au même niveau d'informations,
- atteindre les objectifs en utilisant des outils nationaux et internationaux.

Dans cette perspective, le modèle de plate-forme nationale des ONG est perçu comme le plus approprié aux besoins des ONG africaines pour résoudre les problèmes locaux et bien défendre ses intérêts au niveau international. La dernière tâche n'est possible que dans la coopération avec les autres plates-formes du Nord et du Sud.

### **2.4.3 Le partenariat avec Coordination SUD**

Dans le questionnaire proposé aux partenaires de Coordination Sud, nous leur avons demandé de formuler les objectifs qu'ils poursuivent dans ce partenariat.

Selon Oyal Médard, les principaux objectifs sont la solidarité et le renforcement des capacités organisationnelle et institutionnelle des plates-formes. Suite aux réflexions faites par Seid Sultane Ali et Ismael Laoual Sallaou lors de notre entretien, nous envisageons ces objectifs dans deux optiques : le partenariat avec CoordinationSud pour le renforcement des actions de DNG et le partenariat pour le renforcement des capacités des plates-formes.

#### **...pour le renforcement des actions de DNG**

Selon Seid Sultane Ali, pour renforcer les actions de DNG, il faut dresser *un agenda commun*. Les priorités de CILONG sont les questions de gouvernance (économique et politique), la question de la dette et celle de la régulation des

échanges économiques à travers l'OMC et les autres institutions. Néanmoins, les échecs de mobilisation de la société civile sur les questions politiques (le changement de Constitution au Tchad) et la réussite à travers la coopération avec Coordination Sud des actions économiques (le dossier sur le pétrole) forcent le CILONG à faire des choix stratégiques : laisser les questions politiques aux autres plates-formes et se concentrer sur les questions économiques du développement (la sécurité alimentaire).

Pour Ismael Laoual Sallaou, c'est la question de la dette qui reste centrale.

Les représentants des plates-formes africaines constatent que même si les liens partenaires avec Coordination Sud sont assez récents (depuis une année voire moins), ils ont déjà apporté beaucoup à leur plate-forme. « *Nous devons notre poussée sur la scène internationale à ce partenariat* », souligne Oyal Médard.

- Les plates-formes ont acquis plus de possibilité de mener **le plaidoyer vers les institutions internationales** (OMC) et de participer aux campagnes internationales (selon Oyal Médard, le CILONG a participé à 6 campagnes avec Coordination Sud) ;
- Elles ont trouvé de **nouveaux partenaires et de nouveaux horizons de travail** (selon Seid Sultane Ali « *les relations avec certaines plates-formes africaines, particulièrement avec le Sénégal et le Niger sont le résultat du travail avec CS* ») ;
- La participation aux **conférences, à des séminaires internationaux** et à des **projets porteurs en instruction** apporte une compréhension plus profonde des sujets.

### **...Pour le renforcement des capacités des plates-formes**

Le partenariat de Coopération Sud apporte un appui aux plates-formes africaines. Nos interlocuteurs ont mentionné différents types d'appui :

- Aide aux actions et aux projets par les moyens financiers, l'instruction,
- Aides technique et informatique (installation de bureaux équipés, la création de sites web),

- Transmission d'information sur les sujets d'agenda international,
- Aide sous la forme de l'expertise.

En outre, les plates-formes africaines émergentes (RODADDH) apprécient beaucoup le partage d'expérience de Coordination Sud sur l'organisation des relations avec les ONG membres et le gouvernement. On découvre de nouvelles méthodes d'action, autres que la contestation : « *on a vu qu'il faut mener le plaidoyer* » (entretien avec Ismael Laoual Sallaou).

Ainsi, le partenariat avec Coordination Sud mène à une évolution positive des plates-formes africaines, à leur concentration sur les sujets de développement et à la coopération des ONG africaines avec leur gouvernement. Le renforcement au niveau national est suivi de l'émergence au niveau international.

#### **2.4.4 Les attentes des plat-formes africaines**

Lors de notre entretien, les représentants des plates-formes africaines ont exprimé les attentes suivantes :

CILONG :

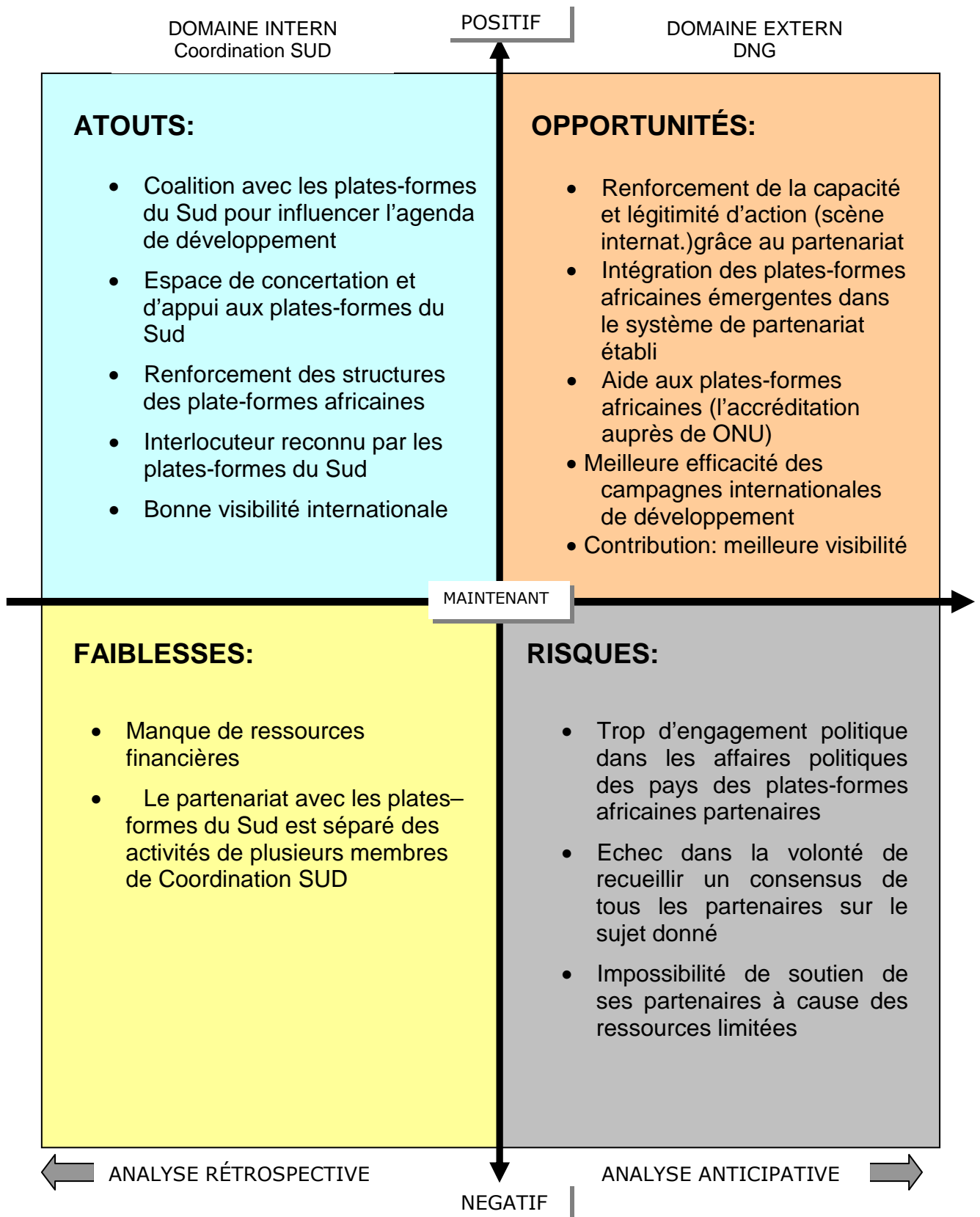
- Développer une stratégie commune avec Coordination Sud pour les actions au niveau international,
- Aider le CILONG à faire entendre l'écho des évènements locaux au niveau national,
- Aider à constituer « la masse critique » au niveau du Tchad ;

RODADDH :

- Apporter « un soutien institutionnel » pour la résolution des problèmes de coordination de la plate –forme,
- Aider dans la création de site web,
- Appuyer les actions d'informations au niveau de la population nigérienne,

- Faire pression au niveau international pour résoudre le problème des dettes.

### 2.4.5 Synthèse de la perception par les plat-formes nationales africaines



### **3 ANALYSE COMPARÉE DES PLATE-FORMES NATIONALES AU CANADA ET EN SUISSE**

Pour enrichir et nourrir notre analyse des pratiques de Coordination SUD en matière de DNG ainsi que nos propositions pour l'organisation, nous avons décidé de nous engager dans un travail comparatif avec les plates-formes nationales d'ONG en Suisse et au Canada. Nous considérons que ce travail de comparaison est intéressant pour Coordination SUD pour plusieurs raisons :

- Comme cela a déjà été mentionné lors de la discussion du concept de la DNG, il est considéré comme impératif de confronter une pensée française avec d'autres expressions. Si Coordination SUD souhaite créer une expression française sur la scène internationale, une meilleure compréhension des travaux et des opinions au-delà des frontières sera utile et nécessaire.
- Nous pensons qu'il est intéressant de confronter les atouts et les points forts (donc le domaine interne), propre à Coordination Sud avec les point forts et faibles du CCCI et d'Alliance Sud, ce qui pourrait fournir à Coordination SUD de nouvelles idées au niveau stratégique.
- De même, une meilleure compréhension des différents contextes nationaux (domaine extérieur), dans lesquels opèrent les plates-formes suisse et canadienne, que ce soit dans le domaine de leurs relations avec les gouvernements nationaux ou celui de leurs relations avec les ONG membres, pourrait enrichir les expertises de Coordination SUD sur ses activités futures.
- Finalement, une meilleure compréhension des activités des plates-formes d'ONG en Suisse et au Canada pourrait établir les informations de base nécessaires pour mener à des relations plus intenses ou éventuellement à un partenariat futur avec ces fédérations.



En Suisse, l'équivalent de Coordination SUD est *Alliance Sud*, qui ne constitue pas encore une plate-forme nationale d'ONG mais plutôt un regroupement (Communauté de travail) de grandes ONG au niveau national travaillant sur les questions de développement.

Au Canada, l'équivalent de Coordination SUD est incarné par le *Conseil Canadien pour la Coopération Internationale (CCCI)*, une plate-forme des ONG canadiennes concernées par la coopération internationale dans plusieurs domaines d'activité.

### 3.1 Une comparaison entre les plates-formes

Le tableau suivant représente une synthèse des résultats de nos entretiens téléphoniques avec Brian Tomlinson (chef de l'équipe politique du CCCI) au Canada, Peter Niggli (Directeur d' Alliance Sud), Konrad Specker (Chef de section ONG à la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) au sein du Département Fédéral des Affaires Étrangères (DFAE)), Olivier Schaf, Chef de la Division ONU à la DDC, Thomas Greminger (Chef de la Division politique IV du DFAE) en Suisse.

	<b>CCCI</b>	<b>Alliance Sud</b>
<b>Statut de l'organisation</b>	Plate-forme nationale d'ONG	Communauté de Travail
<b>Membres</b>	+100 organisations du secteur bénévole canadien	Swissaid, Action de carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas, Eper
<b>Buts de l'organisation</b>	Promouvoir et renforcer le rôle de la société civile dans ses efforts visant à mettre fin à la pauvreté et à l'injustice dans le monde.	Mandaté par ses membres, en mesure de conduire des activités de plaidoyer et de lobbying dans certains champs d'action : Influencer les acteurs de la politique étrangère suisse et les entreprises d'envergure internationale dans l'intérêt de la majorité pauvre défavorisée et souvent spoliée par l'humanité, pour appuyer des revendications justifiées en développement.

		Fonction de principal porte-parole politique des ONG-membres
<b>Domaines d'intérêts</b>	Développement viable, droits de la personne, ordre économique équitable, équité entre les sexes, qualité de vie des enfants, édification de la paix, sécurité alimentaire, responsabilité sociale et environnementale du secteur privé, aide publique au développement canadienne, renforcement de la capacité de participation des personnes dans les institutions nationales et internationales	Politique de développement, commerce/ OMC, marchés financiers, IMF et Banque Mondiale, désendettement, budget, politique d'environnement, eau, guerre et paix, société d'information, débats helvétiques sur les questions Nord-Sud, gouvernance mondiale centre de documentation <sup>12</sup>
<b>Structure de l'organisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Équipe politique</li> <li>-Équipe de renforcement des capacités des ONG membres</li> <li>-Équipe de communication</li> <li>-CCCI responsable pour les activités de plaidoyer des ONG membres</li> <li>-Groupes de travail régionaux pour les propositions d'activités de plaidoyer : Africa Canada Forum, Americas Policy Group, Asia Pacific Working Group, Coalitions, Food Security Policy Group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Siège à Berne : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction</li> <li>- Equipe politique de développement</li> <li>- Equipe désendettement</li> <li>- Equipe éducation</li> <li>- Equipe du centre de documentation</li> </ul> </li> <li>-Bureau régional de Lausanne <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de développement</li> <li>- Equipe du centre de documentation</li> </ul> </li> <li>-Bureau régional de Lugano <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de développement</li> </ul> </li> </ul>
<b>Activités sur le terrain ?</b>	-CCCI ne fait pas de travail de terrain (ONG membres)	- Alliance Sud ne fait pas de travail de terrain (ONG membres)
<b>Section d'advocacy/ de plaidoyer</b>	un bureau responsable pour les activités de plaidoyer de la plateforme	Ne dispose pas d'une propre section d'advocacy (manque de moyens)
<b>Concept de la DNG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-N'utilise pas le terme DNG</li> <li>-actions limitées au niveau international</li> <li>-<i>diplomatie</i> suggère des activités internationales, et ne devrait pas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-N'utilise pas le terme de DNG</li> <li>-actions limitées au niveau international</li> <li>-se concentre sur le niveau national<sup>13</sup></li> </ul>

<sup>12</sup> Centre de documentation : <http://www.alliancesud.ch/francais/pagesnav/D.htm>

	être utilisé dans le contexte domestique.	traduit par : relations publiques, lobbying, formation d'alliances, réseaux internationaux, laboratoire d'idée, service grand public, alliés Mode de travail : lobbying discret et travail sur l'opinion publique
<b>Activités de plaidoyer</b>	-concentrées sur l'aide publique au développement, ainsi que sur le commerce international, les conflits et l'intervention humanitaire -stratégie de concertation avec gouvernement au lieu de confrontation	Influences directes : -concertation depuis 1990 avec le gouvernement de manière assez systématique Influences indirectes : -travail avec les médias -travail avec le parlement -à travers l'échelle internationale avec des réseaux d'ONG
<b>Renforcement de la capacité des ONG</b>	-activités de renforcement institutionnel des ONG membres -pas d'activités de renforcement des ONG du Sud, mais travail avec les ONG du SUD	-Création des réseaux <sup>14</sup> -Création d'une plate-forme nationale des ONG de développement qui est en question pour renforcer leur position face à la DCC. -pas d'activités de renforcement des ONG du Sud, mais Alliance Sud trouve la discussion intéressante, par contre ne dispose pas les moyens pour s'y engager. -Coopérations <sup>15</sup> avec des ONG internationales qui sont présentes dans le SUD
<b>Stratégies de plaidoyer auprès le gouvernement</b>	-Réception de financement du gouvernement Canadien -Processus itératif avec le gouvernement	-Indépendance financière -Indépendance de tout parti politique

<sup>13</sup> Pour M.Niggli la discussion sur la légitimité semble étrange et il ne croit pas vraiment à un état mondial démocratique. (Voir sa contribution dans l'Annuaire Suisse) et son livre « La mondialisation, et après... Quel développement au 21 siècle ? » Edité par Alliance Sud.

<sup>14</sup> Intention Tax Justice Network (thématiques des paradis fiscaux).  
[http://www.taxjustice.net/cms/front\\_content.php?idcat=2](http://www.taxjustice.net/cms/front_content.php?idcat=2) ou Friends of the right to water  
[www.menschen-recht-wasser.de/downloads/Get\\_Activ\\_flyer.pdf](http://www.menschen-recht-wasser.de/downloads/Get_Activ_flyer.pdf)

<sup>15</sup> Dans ces coopérations il n'y a pas de dépendances financières. On travaille surtout ensemble dans les domaines de commerce de l'OMC.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-activités formelles et non-formelles</li> <li>-Réunions avec fonctionnaires de l'ACDI à plusieurs niveaux</li> <li>-Ateliers de travail avec le gouvernement</li> <li>-Campagnes publiques (limitées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Echange de textes et d'informations</li> <li>-Interactions selon les secteurs (DDC, Section politique VI (DFAE), Secrétariat d'État à l'économie (Seco), ministère des finances</li> <li>-Influences en termes de sujets</li> <li>-Commerce extérieur (en alliance avec d'autres acteurs)</li> <li>-Politique environnementale internationale</li> <li>-Coordination des interactions de ses membres avec l'administration</li> </ul>
<b>Reconnaissance du gouvernement</b>	-CCCI est reconnue comme l'interlocuteur de la société civile canadienne	- Alliance Sud est reconnue par le gouvernement comme un acteur important <sup>16</sup>
<b>Activités de plaidoyer internationales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Petites délégations qui participent aux conférences internationales</li> <li>-Domaine restreint des activités par des moyens limités</li> <li>-engagement avec le gouvernement dans le processus préparatoire</li> <li>-historiquement, membre des délégations officielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Tisser des liens dans les enceintes avec d'autres organisations qui sont indépendantes du gouvernement</li> <li>-Domaine restreint des activités par des moyens limités<sup>17</sup></li> </ul>
<b>Expertises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-nombre de personnes travaillant sur les activités de plaidoyer limité au Canada</li> <li>-ONG membres ont plus d'expertise dans les secteurs où ils ont des activités sur le terrain</li> </ul>	-Laboratoire d'idées (Élaboration avec les ONG membres, pour étayer ses campagnes et pour alimenter les échanges publics dans le sens de ces préoccupations)
<b>Financement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Financement public par ACIDI et CRDI<sup>18</sup></li> <li>-Cotisations de ses ONG membres</li> <li>-ONG membres reçoivent de 30</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Indépendante, pas de financement public</li> <li>-Financement en majeure partie par les ONG membres, parmi lesquelles, par contre, quelques unes reçoivent des financements</li> </ul>

<sup>16</sup> Le gouvernement Suisse n'utilise pas le terme « acteurs privilégiés » comme c'est le cas en France.

<sup>17</sup> Vue du gouvernement et d'Alliance Sud il y aurait bien d'autres domaines qui se prêteraient ou seraient désiré pour un élargissement des activités.

<sup>18</sup> Le Centre de Recherche sur le Développement Internationale: [www.irdc.ca](http://www.irdc.ca)

	à 50% de leur financement du gouvernement  -APD du gouvernement par les ONG tombe (28.5% de APD en 1999/2000 à 18.5% en 2004/2005) <sup>19</sup>	publics <sup>20</sup> (mais liés à des projets de terrain spécifiques)  -Pas active sur le marché de donateurs  -APD envers les ONG est restée la même pendant les dernières dix années en termes nominaux, donc en termes réels a diminué.
<b>Évaluation par le gouvernement</b>	En cours. Résultats disponibles en Avril 2006	-Pas sur Alliance SUD, car elle n'est pas financée, mais évaluations des projets financés <sup>21</sup>
<b>Partenariats</b>	-pas de partenariats avec d'autres plates-formes  -travaille avec BOND (Grande-Bretagne), Coordination SUD, et InterAction (Etats-Unis)  -Relations ponctuelles avec d'autres plates-formes et réseaux thématiques, ie. lettre de position avec les plates-formes d'ONG des pays du G8  -Relations ponctuelles avec les ONG du Sud (ONG membres sont responsables du travail sur le terrain)	-pas de partenariats avec d'autres plates-formes, qui sont souvent censées être créées pour recevoir des moyens additifs de l'UE et de fait qu'elles reçoivent de l'argent public censées assez limitées dans leur rôle. <sup>22</sup>  -Mais échanges avec AGEZ <sup>23</sup> et Coordination SUD (i.e. Tax-Justice)  -Contacts avec VENRO <sup>24</sup>  -Alliance Sud est au comité de l'Eurostep <sup>25</sup> .
<b>Rôle des ONG membres en activités de plaidoyer</b>	- Les ONG membres de CCCI sont concentrées sur les activités de terrain.  -définition de l'ordre du jour de 10 sujets avec les ONG	-Les ONG membres sont censées s'engager dans les campagnes spécifiques, Alliance Sud les soutient, mais travaille à cause de moyens limités aussi beaucoup à travers les médias.

<sup>19</sup> Voir annexe Tomlinson, B. *Issues in Strengthening Civil Society Partnerships: The Marginalisation of CSOs in Canada's International Cooperation Program*, CCIC Briefing Paper #2

<sup>20</sup> Sur DDC, Collaboration avec les ONG :  
<http://www.deza.admin.ch/index.php?navID=21312&userhash=84fdc1755d909c8c7847a6fdfca2ba22&langID=2&userhash=84fdc1755d909c8c7847a6fdfca2ba22>

<sup>21</sup> Une évaluation a été faite sur les ONG en général, mais n'a pas abouti de manière satisfaisante.

<sup>22</sup> Pour l'instant Alliance Sud ne connaît pas une communauté similaire à elle, qui est complètement indépendante et a unifié les activités d'advocacy de ses membres.

<sup>23</sup> Plat-forme nationale autrichienne [www.agez.at](http://www.agez.at)

<sup>24</sup> Plat-forme allemande [www.venro.de](http://www.venro.de)

<sup>25</sup> Dans lequel sont beaucoup des grands ONG, mais pas des représentation françaises.

	membres, donc ne consultent pas à chaque activité  -avec nouveaux sujets, formation de groupes de travail des ONG membres	
<b>G8 en Russie</b>	-travaux avec autres plates-formes d'ONG résultent en des positions du plus petit dénominateur commun.  -prévoir une participation limitée au G8 Russe	
<b>Partenariats avec des chercheurs</b>	-Pas de réseau de chercheurs -travail ponctuel avec les chercheurs  -expertise de terrain fait que CCCI connaît parfois mieux les sujets	-En raison de moyens limités, Alliance Sud n'est pas en mesure de pouvoir mandater des chercheurs.  -On suit les publications (souvent des États-Unis qui sont supposées être parmi les plus avancées et les plus critiques) -Centre de Documentation -Bon contact avec l'IEUD <sup>26</sup>

### 3.2 Relations entre les plates-formes et le gouvernement

Lors des nos enquêtes sur les plates-formes suisse et canadienne, nous avons tenté également d'obtenir une perception gouvernementale sur les activités et les relations avec celles-ci. Suivent ainsi les synthèses des entretiens menés auprès des gouvernements et les analyses des sites ([www.alliancesud.ch](http://www.alliancesud.ch), [www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch), [www.ccci.ca](http://www.ccci.ca)).

#### 3.2.1 Les relations entre le CCCI et le gouvernement canadien :

Malheureusement, malgré nos efforts pour contacter des fonctionnaires de l'Agence Canadienne de Développement Internationale (ACDI) travaillant avec le

<sup>26</sup> Institut des Études Universitaires sur le Développement [www.ieud.ch](http://www.ieud.ch)

CCCI, nous n'avons pas réussi à avoir des entretiens avec les responsables des relations entre le gouvernement et le CCCI.

Le CCCI est en fait en train d'être évalué par le gouvernement canadien. Le processus d'évaluation a commencé en octobre 2005. Les résultats devraient être disponibles vers avril 2006. Ceux-ci pourraient être intéressants pour Coopération SUD, qui pourrait ainsi obtenir une connaissance plus profonde des relations entre cette entité, son gouvernement et ses propres activités en matière de DNG. Une telle connaissance serait utile pour Coopération SUD afin d'identifier les atouts et les faiblesses de différentes stratégies et activités du CCCI qui pourraient être adoptés par l'organisation.

### **3.2.2 Les relations entre Alliance Sud et le gouvernement suisse :**

En Suisse, on peut constater que l'intégration des ONG dans les négociations est plus avancée et plus structurée qu'en France. À la DDC, échanges et relations à tous niveaux existent. Celle-ci dispose d'une propre section destinée aux questions et relations avec les ONG. La DDC est en train de réformer sa politique et a déclaré sa volonté d'inclure davantage les ONG dans son travail, car elles sont réputées indispensables pour une sensibilisation et une prise de conscience - dont la politique extérieure dépend dans sa légitimité. Excepté leur importance dans la DDC, les ONG sont également importantes dans le DFAE et surtout dans la section politique IV en ce qui concerne la sécurité humanitaire, très avancée en matière de « DNG ».

Le gouvernement intègre les ONG de manière assez systématique dans des consultations, des concertations, il arrive même qu'elles se voient intégrées totalement dans les négociations. Ces différents niveaux de participation sont un sujet sensible et dépendent souvent des tendances politiques. Certains jugent que les ONG ont de nouvelles visions à introduire dans le débat public et qu'elles peuvent l'enrichir. D'autres considèrent les ONG comme des lobbyistes et voudraient leur fermer les portes.

En ce qui concerne la notion de DNG, on avait la plupart du temps l'impression d'en avoir entendu parler. A la DDC on savait ce que DNG voulait signifier, mais on n'utilisait pas ce terme. Les réactions sur cette notion ont été intéressantes. Lors de nombreux entretiens, on a considéré la notion de la DNG

comme un produit, voire même un caprice, bien français. Étant d'une culture qui préfère les résultats manifestes et qui est moins passionnée par les grands discours que la France, il se peut que les Suisses, surtout en Suisse alémanique, soient moins intéressés par le fait de mener ce discours. Par contre, la DNG se trouve, de manière opérationnelle et implicite, réalisée. Le rapport entre gouvernement et ONG semble plus équilibré et alimenté par le dialogue. La France qui est perçue à l'étranger comme un des pays en Europe dans lequel le monde associatif est considéré encore comme assez faible, risque de ne pas être tout à fait crédible en prônant une diplomatie non gouvernementale, qui s'entend de soi-même dans son importance.

Les ONG en Suisse ne semblent pas avoir un véritable grand intérêt pour l'ordre du jour international (à part l'Action de Carême). Concernant Alliance Sud, il fut même déploré de la part d'un représentant du gouvernement qu'elle ait changé de stratégie et qu'il n'y ait plus cet intérêt international, dont elle avait fait une bonne prestation lors de la conférence à Rio.

Du côté du gouvernement, il n'y a pas de promotion active des plates-formes, car on souhaite qu'elles se forment d'elles-mêmes et qu'elles puissent vivre de leur propre dynamique. Par contre, la DDC réagit positivement sur les projets pertinents et peut les soutenir.

Concernant les ONG du SUD, la DDC ne mène pas de politique active, car les ONG Suisses sont représentées dans des plates-formes européennes et mobilisent elles-mêmes pour que le SUD ait une voix. En revanche, la DDC soutient ENDA Sénégal (Réseau d'ONG sénégalais), Mandat International (Promotion d'accès pour les voix du SUD) et CONGO<sup>27</sup> (Conférence des ONG ayant le statut consultatif auprès des Nations Unies).

En terme de pouvoir faire avancer les « polices » il pourrait être intéressant d'utiliser les liens de la Francophonie<sup>28</sup> et de créer une voix Francophone face à la voix anglo-saxonne. En effet, les pays de la Francophonie sont très hétérogènes et ne possèdent souvent pas une véritable frappe de force au moment nécessaire. Une

---

<sup>27</sup> [www.ngocongo.org](http://www.ngocongo.org)

<sup>28</sup> <http://www.eda.admin.ch/eda/f/home/foreign/franco.html#0004> DFAE Section Politique IV, selon l'entretien avec Greminger.



Francophonie qui reçoit des instructions de la centrale (France, Paris) ne pourra pas jouer un rôle. Opérationnellement, la Francophonie pourrait être plus performante qu'elle ne l'est en ce moment. Du point de vue de la politique, c'est une idée intéressante, mais en réalité elle est assez limitée.

Un point commun crucial aux deux parties, le gouvernement et Alliance Sud, est l'importance de l'indépendance financière. La DDC déclare que les projets qu'elle soutient sont complètement libres dans leurs positions envers le gouvernement. Du côté d'Alliance Sud, on y porte beaucoup d'attention et c'est une raison pour laquelle elle n'est pas en faveur d'un lien avec des plates-formes nationales, qui sont prétendument soutenues par l'État, par conséquent non indépendantes et capables de mener des politiques réelles.

Lors des entretiens, quelques questions critiques furent posées et elles seront intéressantes à suivre.

Concernant la DNG et les plates-formes nationales, une analyse comparative des capacités de projets politiques des ONG des pays nordiques réputées influentes pourrait être intéressante. D'un certain intérêt sera probablement aussi de comprendre comment se noue le dialogue dans ces pays.

On a évoqué, dans ce travail, l'influence des ONG sur les pouvoirs publics et la valeur ajoutée des plates-formes. A contrario, une approche critique de l'instrumentalisation possible par les gouvernements des plates-formes nationales, mais aussi des autres gouvernements à travers des plates-formes nationales partenaires, mériterait aussi quelques réflexions dans une prochaine considération du concept de DNG.

### **3.3 Synthèse des objectifs comparés :**

Le but de cette section de notre rapport est de confronter les atouts et les faiblesses de Coordination SUD avec ceux de ses équivalents au Canada et en Suisse. Cette analyse nous a permis de déduire des idées et propositions pour Coordination SUD, afin que l'organisation puisse renforcer sa propre capacité de DNG. Au cours du processus de comparaison, nous avons noté les différences suivantes entre les trois plates-formes :

### **1. Les buts et champs d'activité des plates-formes**

Les buts du CCCI, Alliance SUD et Coordination SUD sont très proches les uns des autres. Les trois organisations tentent de promouvoir et renforcer la capacité de la société civile dans leur propre pays, d'influencer les politiques de développement et les politiques internationales de coopération, tant au niveau national qu'international.

Les domaines d'activité du CCCI sont beaucoup plus larges que ceux de Coordination SUD. Cependant, il est possible que le CCCI soit plus capable de traiter un plus grand nombre de sujets à cause du fait que la plupart de ses activités se passent au niveau national, ce qui nécessite moins de ressources que les activités de plaidoyer international. **Vu la diversité des membres de Coordination SUD, l'organisation pourrait envisager l'adoption d'un plus grand nombre de sujets à l'échelle nationale.**

Les champs d'activité d'Alliance Sud se concentrent sur des domaines dans lesquels d'autres acteurs suisses poursuivent des objectifs contraires aux intérêts des populations défavorisées. Comme les membres financent Alliance Sud, qui ne touche pas d'argent public<sup>29</sup>, elle a l'atout considérable d'être complètement indépendante dans ses actions et de pouvoir s'inscrire dans un rôle critique.

Ce rôle contestataire pourrait être intéressant pour une lecture critique du concept de la DNG, car le fait que Coordination SUD se veuille comme « diplomate » signifie qu'elle doit faire également des compromis et qu'elle ne peut pas s'inscrire complètement dans le mouvement critique, altermondialiste. Comme la légitimité de Coordination SUD dépend de ses membres, elle devrait **prendre soin de ne pas trop devenir un diplomate négociant du point de vue de ses membres, qui s'inscrivent clairement dans le mouvement altermondialiste.** Comme Alliance Sud ne dispose pas de moyens publics, elle a dû bien choisir ses champs d'activités et elle n'agit pas là où il y a déjà des acteurs qui poursuivent le même objectif. Alliance Sud opère prioritairement au niveau national.

---

<sup>29</sup> Sauf pour le centre de documentation, qui n'est pas politique

*Le champ d'action de Coordination SUD est plus vaste que celui d'Alliance Sud, mais moins grand que celui du CCCI.*

## **2. Le concept de la DNG**

Le CCCI connaît le terme de DNG, utilisé par Coordination SUD. Pourtant, la plate-forme canadienne est réticente à l'adopter dans ses propres activités.

À Alliance Sud, le terme n'est pas vraiment un sujet, même si on peut conclure que leurs activités, de la façon dont elles sont définies dans la stratégie, sont des activités clairement de DNG, activités pour lesquelles Alliance Sud est mandatée par ses membres.

L'hésitation des deux plates-formes étrangères à utiliser le terme de « diplomatie non gouvernementale » suggère l'importance d'une réflexion sur ce terme de la part de Coordination SUD en relation avec ses partenariats internationaux. L'absence d'une définition précise du concept indique un besoin de mieux le définir dans ses relations avec d'autres plates-formes ou d'utiliser d'autres termes (ie plaidoyer).

## **3. Les activités de plaidoyer**

Alors que les domaines d'action des trois plates-formes sont relativement semblables, les stratégies et activités de plaidoyer des plates-formes suisses et canadiennes diffèrent de celles de Coordination SUD.

Le CCCI préfère concentrer ses activités de plaidoyer au niveau national plutôt qu'au niveau international. Cela est dû à plusieurs facteurs : (1) un gouvernement ouvert à leur participation dans la formulation des positions, (2) des moyens financiers limités et (3) la conviction que les États sont encore responsables pour les décisions à l'échelle internationale.

La « DNG » d'Alliance Sud est également définie comme une stratégie nationale en raison de son influence sur les pouvoirs publics suisses, dans leurs relations extérieures. Alliance Sud ne semble pas avoir pour objectif de peser elle-même sur le débat international, ce qu'elle faisait il y a dix ans. Les raisons sont semblables à celles du Canada. Une idée moins mise en évidence par le CCCI et

Coordination SUD est celle de contribuer au débat international pour pouvoir influencer les décideurs administratifs suisses à travers celui-ci. Niggli lui-même ne croit pas à un monde démocratique et croit que la DNG va plutôt retourner vers l'influence nationale.

Il est incontesté que les plates-formes en matière de DNG ont une influence efficace sur les gouvernements nationaux, mais l'évolution de leur influence dans les négociations internationales est moins claire. De ce fait, il sera intéressant pour Coordination SUD d'observer les stratégies nationales des plates-formes canadiennes et suisses quant à sa stratégie de réseau de plate-forme. Comme en France le gouvernement s'ouvre vers le monde associatif, la question se posera également : **quel équilibre pour Coordination Sud entre DNG nationale et DNG internationale?** En considérant, les moyens financiers limités de Coordination SUD, cette stratégie pourrait aider l'organisation à avoir une plus grande influence sans nécessiter obligatoirement une croissance de ressources intenable. L'expérience d'Alliance Sud et le CCCI, spécialisés en DNG nationale, pourrait servir à Coordination SUD ; on pourrait aussi envisager des **études** sur comment augmenter **l'influence au niveau national.**

#### ***4. Relations avec le gouvernement***

Les relations avec le gouvernement semblent être assez différentes entre les trois pays. Le CCCI jouit de relations beaucoup plus étroites avec le gouvernement canadien. En termes d'activité de plaidoyer national, le CCCI travaille avec le gouvernement via des réunions ainsi que des ateliers de travail auxquels participent des représentants du gouvernement et des ONG. Dans le domaine du financement, le CCCI reçoit beaucoup plus de moyens du gouvernement en terme de pourcentage de l'APD du pays.

De même, en Suisse, on peut constater que les associés participent aux concertations de manière plus étroite et déjà depuis très longtemps d'une façon systématique. La section politique IV (sécurité humanitaire) semble très avancée et on peut même constater un jeu commun, quand les canaux de communication étatique ne peuvent pas être utilisés. La DDC est en train de reformuler sa politique à l'égard des ONG et a déclaré un fort intérêt à travailler avec elles. Pour Coordination

SUD et le MAE, les pratiques avancées de la DDC en matière de coopération entre les ONG et le gouvernement pourraient nourrir leurs relations. À ce sujet, nous tenons à indiquer que la DDC a consacré « *l'annuaire suisse de la politique de développement* » au rôle des ONG (voir bibliographie).

Coordination SUD pourrait s'enquérir de manière plus précise de cette relation plus étroite entre le CCCI et le gouvernement canadien ainsi que de la politique d'ONG de la DDC. De telles informations pourraient lui être utiles au cours de ses propres relations avec le gouvernement français.

### **5. Relations avec les ONG membres**

Il est intéressant de noter la stratégie de groupe de travail qui existe au sein du CCCI. Le CCCI a des groupes de travail permanents qui examinent non seulement les sujets actuels de la plate-forme, mais identifient aussi les nouveaux sujets en face desquels l'organisation se trouve. Cette stratégie permet au CCCI d'impliquer ses ONG membres dans toutes ses activités et supprime le potentiel d'accusation de non-inclusion de ses ONG membres. Le CCCI se concentre aussi sur le renforcement des capacités des ONG membres. Coordination SUD et le CCCI pourraient tous deux profiter d'un échange d'informations sur les stratégies adoptées à ce sujet.

Alliance Sud met dans ses directives de stratégie en évidence que ses dirigeants sont mandatés et que leurs compétences sont clairement définies, les laissant par contre assez autonomes dans le cadre de celles-ci. Cependant le lien entre local et global est renforcé par le « laboratoire des idées » où Alliance Sud élabore, avec ses organisations membres, des idées. De même, Alliance Sud coordonne les rencontres entre les pouvoirs publics et ses associations membres, elle ne se voit pas comme interlocuteur et porte-parole unique, ce qui encourage les initiatives. Du côté du gouvernement suisse, on n'a pas un interlocuteur préféré, on en a plusieurs qui sont appelés « importants ». En France, Coordination Sud et le gouvernement parlent plus d'un « interlocuteur privilégié » et « d'une voix du monde associatif », alors que celui-ci est par définition hétérogène. *Il nous semble qu'en parlant de la vocation d'interlocuteur et de voix représentative, il faut tout de même rester attentif au fait qu'une plate-forme peut difficilement parler en réalité au nom de*

*tous ses membres. Coordination SUD pourrait éventuellement se positionner davantage en interlocuteur « aiguilleur » et encourager les ONG membres à prendre la position d'interlocuteur au nom de Coordination SUD dans certains domaines où leur expérience de terrain est un véritable atout. Ainsi les ONG-membres se sentiraient plus (ou autant) responsables que Coordination SUD.*

## **4 Expertise**

La troisième partie de notre atelier international a consisté en la construction d'un réseau de chercheurs ayant des expertises sur les sujets d'intérêt pour Coordination SUD. Étant donné l'implication croissante de Coordination SUD dans la DNG et la diversité des sujets abordés, son rôle d'interlocuteur pour les organisations de solidarité internationale en France, Coordination SUD a besoin d'une expertise forte dérivée des expériences des ONG membres sur le terrain ainsi que des travaux académiques. Il est important qu'elle ait l'appui d'un réseau de chercheurs qui pourrait lui fournir les expertises nécessaires pour construire ses propositions sur un nombre divers de sujets.

Pour faciliter le travail de capitalisation pour Coordination SUD des expertises des chercheurs travaillant sur les ONG dans les relations internationales, nous avons construit un ensemble de mots clés à partir des sujets d'intérêt de Coordination SUD. Les chercheurs identifiés ont été répertoriés selon les mots clés retenus.

### **4.1 La construction des mots clés et l'élaboration de la base de données**

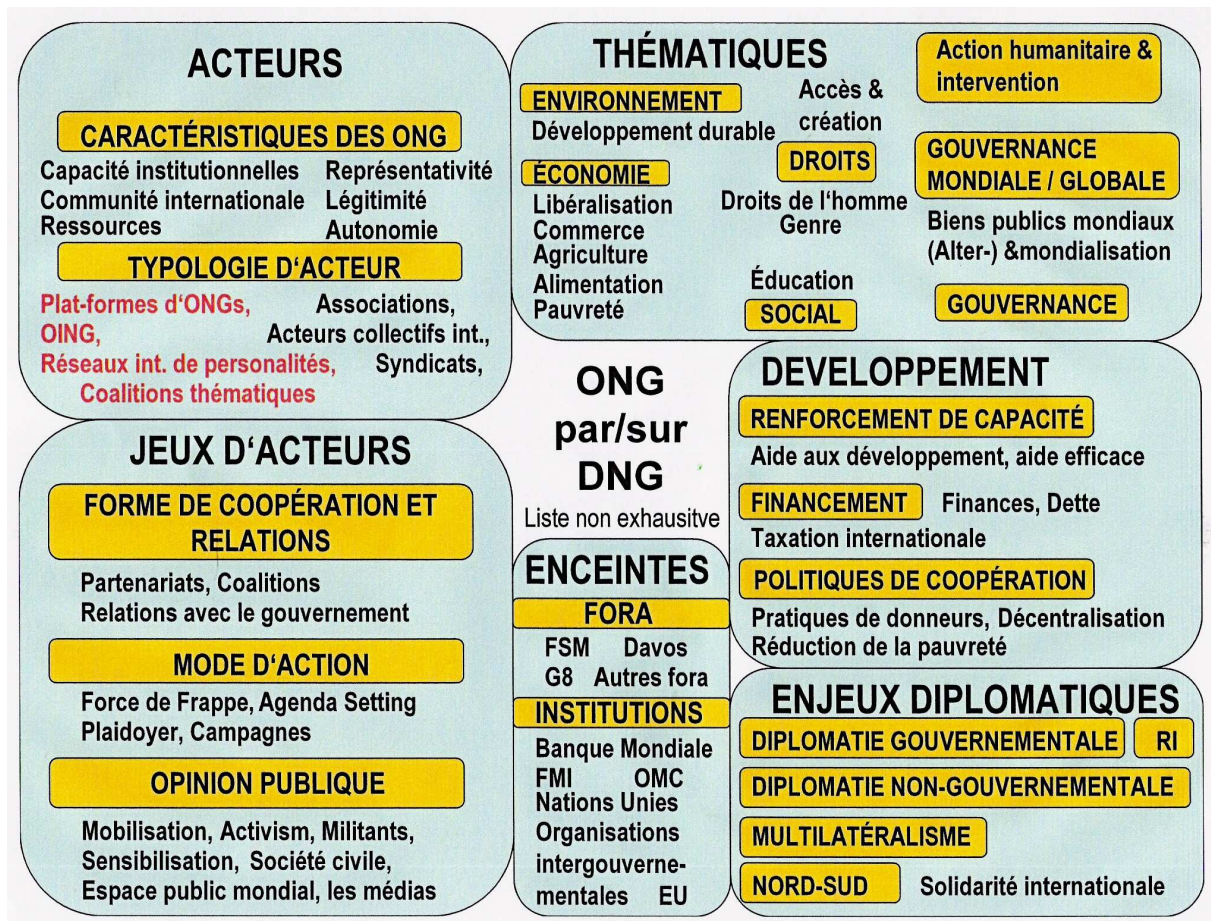
#### **4.1.1 La construction des mots clés**

Le développement des mots clés de notre base a été un processus graduel et itératif. Les mots que nous avons choisis ont été déterminés d'après nos lectures, une analyse du site de Coordination SUD et deux réunions avec Jean-Paul Curtet et Clémence Pajot dans lesquelles ils nous ont montré leur propre travail sur les mots clés de Coordination SUD pour la restructuration du site en cours.

Dans la construction de notre base de données et le développement des mots clés utilisés pour encadrer les travaux des chercheurs, nous ne nous sommes pas limités à des questions de DNG en tant que telle mais avons aussi intégré les sujets

touchant le développement qui font l'objet de négociations internationales auxquelles les ONG participent.

La cinquantaine de mots clés (non exhaustive) que nous avons finalement utilisée pour répartir les chercheurs est groupée autour de vingt-deux sous-thématiques, regroupées autour de six grands thématiques ; acteurs, jeux d'acteurs, sujets thématiques, développement, enceintes, et enjeux diplomatiques.



La liste exhaustive des mots-clés, comparée avec la base de données de Coordination SUD et le contenu de leur site [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org), se trouve en annexe.

#### 4.1.2 L'élaboration de notre base de données

Suite à l'identification des mots clés utilisés dans notre base de données pour la répartition des chercheurs, nous avons entrepris le processus de construction de la base de données. Selon les conseils initiaux reçus de Mme Dinah Galligo,



documentaliste à la bibliothèque de l'Institut des Études Politiques, nous avons commencé par construire une base de données de style-blog avec le logiciel libre « Angel-fire ».

Une réunion avec M. Curtet nous a démontré les limites d'une base de données style-blog. Nous souhaitons construire notre base de données de manière à faciliter son intégration dans le site-web de Coordination SUD, ainsi que sa complémentarité avec la base de données de l'IRG actuellement en création. Coordination Sud a en effet souhaité développer sa relation avec la Fondation pour le Progrès de l'homme et l'Institut pour un nouveau débat sur la gouvernance (IRG), tout juste créé. Nous avons donc rencontré Martin Viélajus à l'IRG.

Le contenu de la base de données de l'IRG est en fait plus approfondi que le nôtre. La base de l'IRG est orientée plutôt vers les universités pour dialoguer avec les chercheurs et diffuser leurs expertises parmi la société civile. Elle contient des fiches de lecture, des fiches d'analyse, des fiches d'entretien, et des fiches annuaires classifiées selon dix thématiques : notion de gouvernance, légitimité des acteurs et des politiques, société civile, participation du société civile et les citoyens, gestion de la diversité culturelle, éthique et responsabilités des différents types d'acteurs, pratiques politiques et modes de régulation, articulations de différentes échelles et stratégies de développement. Comme la structuration des deux bases de données n'est pas encore finalisée et que les relations entre les deux bases n'ont pas encore été définies, nous avons décidé avec M. Vielajus de nous concentrer sur le contenu de notre base de données.

Enfin, nous avons construit notre base de données à partir du logiciel Excel, selon les recommandations de M. Curtet.

## **4.2 La base de données**

Les chercheurs inclus dans la base de données ont été identifiés à partir des recommandations des chercheurs rencontrés, des analyses des sites des centres de recherches et des universités en France et à l'étranger, de l'analyse des bibliographies de textes, et des ressources de la bibliothèque de l'Institut des Études Politiques. Chaque chercheur a été identifié par les informations suivantes : nom, coordonnées, site-web, et mots-clés.

Nous avons identifié deux catégories de chercheurs.

La première catégorie de chercheurs, entrée dans la base de données, représente un réseau de chercheurs travaillant sur les sujets traités par les ONG. Les chercheurs de cette première catégorie n'ont pas toujours été contactés directement par notre équipe. Le travail a été plus poussé sur les sujets de diplomatie non gouvernementale que sur les sujets objets de cette diplomatie.

### **4.2.1 Extrait de la base données**

Comme notre base de données est construite sous EXCEL, nous ne pouvons pas l'introduire dans sa globalité, car elle dépasserait les normes des pages. Mais nous vous proposons de trouver ci-dessous un exemple extrait de notre base de données, qui se lit de gauche à droite et de haut en bas.

Dans notre base de données, nous avons repéré les chercheurs, leur université et les centres de recherches auxquels ils sont rattachés. Ces données sont complétées par les liens des sites Internet correspondants. En cliquant sur le nom des chercheurs, leur adresse courriel s'affichera automatiquement. Il en est de même pour les institutions/universités, où Coordination SUD trouvera des informations en ligne sur les chercheurs et leurs centres de recherche, lorsqu'elles sont disponibles.

## Base de Données

Chercheurs	Institution/ Université	Centre de Recherche	Pays
<a href="#">BADIE, Bertrand</a>	<a href="#">Institut d'Études Politiques de Paris</a>	<a href="#">CERI</a>	France
<a href="#">BRYNEN, Rex</a>	<a href="#">McGill University</a>	<a href="#">Department of Political Sciences</a>	Canada
<a href="#">CAOQUETTE, Dominique</a>	<a href="#">Université de Montréal</a>	<a href="#">Faculté des Arts et des Sciences</a>	Canada
<a href="#">COHEN, Samy</a>	<a href="#">Institut d'Études Politiques de Paris</a>	<a href="#">CERI</a>	France
...	...	...	...

Suite à ces informations, Coordination SUD trouvera les mots-clés qui indiquent dans quel domaine travaille le chercheur concerné. Les grandes cases (au fond jaune) - identifiées dans la matrice des mots-clés - sont reprises, suivies de sous-cases (au fond blanc).

Les résultats de notre identification de chercheurs sont intégrés dans la base de données de forme binaire (OUI ou NON), ce qui facilitera pour Coordination SUD une identification des chercheurs par mots-clés (système de triage).

En ce qui concerne les colonnes des grandes cases, elles ont été programmées (indiquées par couleur rouge) avec une fonction de manière qu'elles affichent automatiquement OUI quand pour un chercheur une des sous-cases est identifiée (avec OUI). #NV signifie que le résultat de la fonction est négatif et que le chercheur ne travaille pas sur cette grande case.

Ainsi Coordination SUD accède aux données sur les chercheurs, les acteurs et les jeux d'acteurs.

Acteurs (ONG)	Caractéristiques	Typologie	Jeux d'acteurs	Forme de Coop.	Mode d'Action	Opinion pub.
#NV	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI
#NV	NON	NON	OUI	NON	NON	OUI
#NV	NON	NON	OUI	OUI	OUI	NON
OUI	OUI	NON	OUI	OUI	NON	NON
...	...	...	...	...	...	...

...et ensuite sur les thématiques environnement, économie, droit, social, action humanitaire, gouvernance, gouvernance mondiale. Pour certaines de ces sous-cases (fond écru), nous avons considéré qu'il serait plus utile pour Coordination SUD d'avoir des données mieux précisées et c'est pourquoi nous les avons remplies

dans des sous-sections. Les thématiques en rouge sont également programmées avec une fonction, donc il suffit de remplir simplement les sous-sections comme par exemple *développement durable* et ainsi s'affiche également un OUI dans la grande thématique (dans ce cas *environnement*).

Thématiques	Environnement	Dével. Durable	Autres
OUI	#NV	NON	NON
OUI	#NV	NON	NON
OUI	OUI	OUI	NON
OUI	#NV	NON	NON
...	...	...	...

Économie	Libéralisation	Commerce	Agriculture	Alimentation	Pauvreté	Autres
#NV	NON	NON	NON	NON	NON	NON
#NV	NON	NON	NON	NON	NON	NON
OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON
#NV	NON	NON	NON	NON	NON	NON
...	...	...	...	...	...	...

Droits	Accès&Création	Droits de l'homme	Genre/Autre	Social	Éducation	Autres
OUI	NON	OUI	NON	#NV	NON	NON
OUI	NON	OUI	NON	#NV	NON	NON
#NV	NON	NON	NON	#NV	NON	NON
#NV	NON	NON	NON	#NV	NON	NON
...	...	...	...	...	...	...

Action hum.	Gouvernance	Gouv. Mondiale	Mondialisation	Altermondial.	Autres
NON	NON	OUI	OUI	NON	NON
OUI	NON	#NV	NON	NON	NON
NON	NON	OUI	OUI	OUI	NON
NON	OUI	OUI	OUI	NON	NON
...	...	...	...	...	...

...ensuite s'enchaînent les mots-clés sur les enjeux diplomatiques...

Enjeux Diplo.	Diplo. Gouvernemental	DNG	Rel. Internat.	Multilatéralisme	Nord - Sud
OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON
OUI	NON	NON	NON	OUI	NON
#NV	NON	NON	NON	NON	NON
OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON
...	...	...	...	...	...

...puis les enceintes, suivies de remarques et une indication, si le chercheur a été inclus dans la base de manière passive ou s'il a été contacté et a indiqué lors de l'entretien qu'il pourrait envisager de s'investir dans une coopération avec Coordination SUD (manière active).

Enceintes	Fora	Institutions	Remarques	Base: actif / passif
#NV	NON	NON	Entretien / École doctorale	ACTIF
OUI	NON	OUI	source internet	passif
OUI	NON	OUI	source internet	passif
#NV	NON	NON	Entretien / École doctorale	ACTIF
...	...	...	...	...

La base se termine avec une section ouverte où nous avons répertorié des champs de recherches spécifiques, si jugé utile, mais qui ne seront pas affichés de manière détaillée dans notre base de données.

Ceci permettra à Coordination SUD, une fois le triage effectué, de se faire rapidement une idée concrète sur les chercheurs qui se trouvent dans les résultats affichés. Ceci pourrait aussi donner suite à la création de nouveaux mots-clés identifiés à travers les domaines de recherche.

Spécification 1	Spécification 2	Spécification 3
Politiques de coopération	Relation avec le gouvernement	Espace public mondial
Politiques comparés	Société civile	Nations Unies
OMC	FMI	Partenariats / Coalitions
...	...	...

### 4.3 Des propositions de partenariats avec des chercheurs en France :

Une deuxième catégorie de chercheurs regroupe les chercheurs français avec lesquels nous avons eu des entretiens et qui ont exprimé leur intérêt de s'engager dans le travail de Coordination SUD sur la DNG d'une manière plus active. Nous conseillons à Coordination SUD de considérer la création de partenariats avec les chercheurs suivants :

- **Bertrand Badie**, professeur des Universités à l'IEP Paris, directeur de la mention relations internationales à l'École doctorale de l'IEP Paris, chercheur associé au CERI.... s'est dit prêt à travailler avec Coordination SUD. Son travail est axé sur la critique de l'importance donnée à la puissance de l'Etat dans les relations internationales. Il est intéressé par les nouvelles formes de

régulation inspirées par les logiques de solidarité transnationale et de coopération. <http://www.ceri-sciencespo.com/cerifr/cherlist/badie.htm>

- **Guillaume Devin**, professeur des Universités à l'IEP Paris, responsable de la spécialité sciences politiques des relations internationales à l'Ecole doctorale de l'IEP Paris, mention relations internationales- est intéressé à participer dans le réseau actif de chercheurs de Coordination SUD. Il travaille plus particulièrement sur la sociologie des relations internationales et la recomposition du multilatéralisme.

Ces deux professeurs peuvent créer un lien entre l'Ecole doctorale de l'IEP Paris et les étudiants en master recherche ou doctorat et Coordination Sud.

Deux de leurs anciens étudiants ont été contactés :

- **Marc Dixneuf** pense que l'organisation pourrait offrir beaucoup d'informations pour les chercheurs à partir des expertises du terrain de leurs ONG membres et en associant les chercheurs au processus de formulation des positions communes entre les ONG membres.
- **Marie Toernquist** considère que l'initiative de la part de Coordination SUD est très intéressante du point de vue d'un chercheur.

Par ailleurs,

- **Samy Cohen**, directeur de recherche à l'IEP Paris, est intéressé à participer. <http://www.ceri-sciencespo.com/cerifr/cherlist/cohen.htm>
- **Pierre Jacquet**, chef économiste à l'Agence Française sur le Développement, est aussi ouvert à la possibilité d'établir un échange d'expertises et de recherche avec Coordination SUD.

Nous avons pas eu d'entretien avec les établissements publics de recherche, l'Institut de la Recherche sur la Développement (IRD) notamment, faute de temps et parce que nous avons considéré que Coordination SUD les connaissait déjà. Néanmoins, nous conseillons à Coordination SUD d'envisager l'établissement d'un lien plus étroit avec cette institution de recherche. De plus, sur la recommandation de plusieurs chercheurs, nous avons essayé sans succès de rencontrer Béatrice Pouligny au Centre d'Études des Relations Internationales à Sciences-Po, qui a

travaillé sur le rôle des ONG dans la résolution des conflits notamment. Il serait intéressant de poursuivre la recherche d'un partenariat avec Mme Pouligny.

#### **4.3.1 Des questions à considérer**

Si Coordination SUD souhaite la création de partenariats avec des chercheurs travaillant dans le milieu universitaire, il est important de se rappeler qu'un partenariat implique nécessairement un échange entre les deux membres du partenariat (voir entretien avec Pierre Jacquet). Comme le dit M. Jacquet, Coordination SUD a besoin d'offrir une « *reconnaissance de la connaissance* » des chercheurs ou de leur offrir de la connaissance en plus.

- **Les expertises des ONG membres et la remontée locale-globale :**

La légitimité des ONG est basée, en grande partie, sur leurs expertises qui viennent de leurs activités sur le terrain.

A ce stade, notre base de données ne contient que des chercheurs qui travaillent dans le milieu universitaire. L'enjeu est de fait pour Coordination SUD de pouvoir croiser cette expertise avec celle des ONG et des gens travaillant sur le terrain.

Certes, des chercheurs occidentaux vont dans les pays du Sud pour consulter les experts de terrain ou travailler sur le terrain eux-mêmes. Mais, comme le dit Marie-Claude Smouts, leur finalité n'est pas la même, ni, comme remarque Marc Dixneuf, de la même façon.

Coordination SUD a un rôle à jouer comme intermédiaire entre la société civile et le milieu académique. Pierre Jacquet remarque qu'il y a des universitaires « très pointus qui ont de mal à faire les liens entre leurs travaux et l'intérêt général. Il y en a d'autres qui sont capables de penser à un rôle social ». Les représentants de la Fédération Artisans du Monde ont aussi fait référence au fait que les chercheurs qui sont dans la sphère théorique sont souvent déconnectés de la réalité sur le terrain, et peuvent même être extrêmement idéalistes dans leurs propositions et conclusions.

Il est important d'organiser la remontée local-global de l'expertise des ONG avec des chercheurs et d'établir un espace pour l'échange d'information, pour arriver

à des propositions et des conclusions concrètes et opérables. Dans un premier temps, Coordination SUD pourrait faire un **recensement des expertises de terrain de ses ONG membres**, ensuite recenser les **besoins et sujets de recherche des chercheurs** partenaires pour identifier les complémentarités entre ces deux types d'acteurs. Ensuite, ceci pourrait être établi par la **concertation entre les ONG membres et les chercheurs dans la préparation des positions et des campagnes** de Coordination SUD ou en associant les chercheurs aux **évaluations** des projets de l'organisation.

- **Les modes dans la recherche :**

Au cours de nos entretiens, plusieurs chercheurs ont fait référence à l'existence de phénomènes de modes dans la recherche. Notamment, M. Cohen a remarqué qu'il y a quelques années il y avait plus de chercheurs intéressés par les questions des ONG et des mobilisations de mouvements d'acteurs non gouvernementaux .

Coordination SUD peut tenter de renverser ce déclin d'intérêt sur les questions des ONG dans les relations internationales et envisager **un lien durable avec les chercheurs**. Par exemple, Marc Dixneuf remarque que l'ouverture au processus de formulation de positions communes entre les ONG représente une « *mine d'or* » pour les chercheurs en termes d'information à laquelle ils n'ont pas eu accès avant. On pourrait l'envisager dans la durée.

- **Partage et reformulation des informations pour les ONG membres :**

Les travaux des chercheurs devraient non seulement aider Coordination SUD dans ses activités de diplomatie non gouvernementale, mais aussi les ONG membres de Coordination SUD et leur base.

Cette possibilité a été évoquée par Yaël Clec'h de la Fédération des Artisans du Monde, qui a exprimé son intérêt dans un lien avec les chercheurs identifiés par Coordination SUD. Selon Mme Clec'h, les ONG rencontrent souvent des difficultés à former des militants locaux « *si on veut faire ce lien entre l'éducation et plaidoyer, ça implique une grande action de formation...On a pas mal de problèmes à avoir les*



*outils, disponibilités, moyens financiers, etc... Même la formation des formateurs reste compliquée ». L'enjeu, selon Mme. Clec'h, n'est pas « comment Coordination SUD réussira la construction d'un réseau de chercheurs, mais comment le faire pour faciliter la **traduction d'expertise en direction des militants.** »*

#### **D) Recensement des partenariats ONG-chercheurs parmi ses ONG membres :**

En complétant nos entretiens avec les ONG membres de Coordination SUD, nous avons demandé aux ONG rencontrées, si elles avaient des liens déjà établis avec les chercheurs. La plupart nous ont dit qu'elles n'avaient pas de liens établis. Cependant, plusieurs entre elles ont remarqué qu'elles connaissaient des chercheurs travaillant sur les sujets qui les intéressent. Par exemple, Bertrand Pinaud du CRID connaît des chercheurs travaillant sur l'altermondialisme ). Sur le site-web du GRET, on trouve aussi une liste d'établissements de recherche avec lesquels le GRET est en relation.

Nous recommandons à Coordination SUD de **faire un recensement parmi ses ONG membres des chercheurs, centres de recherches, et universités** qu'ils connaissent déjà. Ceci aidera l'organisation à établir ses propres partenariats et permettra aux ONG membres de Coordination SUD d'alimenter la base de données créée.

#### **E) La sous-traitance aux réseaux existants:**

Nous conseillons aussi à Coordination SUD de sous-traiter à des réseaux existants et identifiés par ses ONG membres. En particulier, nous lui conseillons de regarder les travaux des centres suivants :

- Paris-Jourdan Sciences Économiques, nouvellement créé par fusion des laboratoires de recherche concernés de CNRS, ENPC, EHESS, ENS : [www.pse.ens.fr](http://www.pse.ens.fr)
- GEMDEV : Le Groupement d'intérêt scientifique pour l'Etude de la Mondialisation et du Développement: [www.gemdev.org](http://www.gemdev.org)
- L'Institut de recherche pour le développement : [www.ird.fr](http://www.ird.fr) (pm)

- European Research Development Network : [www.eudnet.net](http://www.eudnet.net)
- Le réseau IMPACT : [www.reseau-impact.org](http://www.reseau-impact.org)

## F) Les expertises étrangères

Si l'idée de la création d'une base de données française est de créer un système d'expression française sur la scène internationale, nous conseillons à Coordination SUD d'examiner les travaux de recherche sur la DNG et les thématiques qui la concernent dans les autres pays. M. Jacquet remarque, « La façon de construire une expression française, c'est de faire des confrontations avec les autres expressions, et il faut le faire en écoutant ce que disent les autres. Il faut parler le langage des autres aussi. »

À cet égard, il serait utile de **chercher à identifier des centres de recherches et des universités pertinentes à l'étranger**. Dans un premier temps, l'organisation pourrait faire un recensement des liens entre les ONG et les chercheurs dans les pays des plates-formes nationales partenaires. Dans un deuxième temps, selon une recommandation du gouvernement suisse, Coordination SUD pourrait approcher sur cette question les ONG aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves, particulièrement performantes selon M. Specker.

## 5 G8 EN RUSSIE : OPPORTUNITES ET LIMITES

Depuis quelques années, le G8 est devenu l'un des champs où le concept de la Diplomatie non-gouvernementale est applicable. L'intervention des ONG sur cet espace de décision des Etats n'a pas toujours été efficace. Néanmoins, les derniers sommets, en particulier Gleneagles, montre que « les ONG y sont de plus en plus impliquées ». Le degré d'influence des ONG change d'un G8 à l'autre et les questions qui se posent sont les suivantes : la diplomatie non gouvernementale mise en place jouera-t-elle un jour un rôle dans les relations internationales et quelle sera la place des plates-formes nationales des ONG dans les processus de négociation ?

L'analyse des opportunités du prochain G8 russe pour Coordination SUD repose sur les entretiens avec des acteurs étatiques français (entretiens avec J.Bonnafont, avec Cyrille Pierre, chargé de mission auprès du sous-sherpa du G8 au MAE) et sur l'information russe disponible sur les sites-web (entretien de Sergei Lavrov, ministre russe des affaires étrangères, accordé à la presse et aux représentants des ONG, opinions des ONG russes, interview d'Ella Pamfilova, coordinatrice du groupe national de travail sur le « G8 Civil »).

La participation au processus de G8 russe pourra être intéressante pour Coordination SUD pour les raisons suivantes:

- La contribution au dialogue avec les ONG des pays membres du G7 (Coordination SUD est perçue comme le représentant des ONG françaises par les ONG des pays membres du G7 qui signent des déclarations communes),
- L'établissement d'un partenariat avec les ONG russes, qui montrent leur intérêt envers le partenariat avec les ONG du G7,
- La possibilité d'influence sur les décisions du G8 russe dans le cadre de la croissance de l'engagement de la société civile dans le processus du G8.

## **5.1 « Effet de miroir » : les ONG et le G8**

« Les ONG construisent la légitimité du G8 par leurs slogans, le G8 celle des ONG ». Depuis les années quatre-vingt-dix, le G8 est devenu un acteur de la mondialisation. L'engagement des ONG ayant des liens directs avec le terrain apporte plus de visibilité au processus du G8 auprès de la société civile, ainsi que rend la société civile plus inclinée à débattre des actions et initiatives du G8 au lieu de les contester.

« Les ONG et le G8 ont de plus en plus besoin l'un de l'autre » .

## **5.2 G8 et ONGs : le mécanisme de la coopération**

- **Evian**

La pratique par laquelle on inclut les ONG dans le processus de négociations est récente : « les ONG ont pris plus d'importance avec le G8 d'Evian où tout un processus de consultation avec les ONG a été mis en place ». A partir du G8 d'Evian (2003), la tradition s'est établie en France d'avoir des réceptions des ONG par le sherpa (2 ou 3 fois) pour une discussion générale avec elles. De plus on peut noter qu'il y a de plus en plus de consultations des ONG de la part des ministères (du MAE, du Ministère des Finances, de l'Environnement, du Commerce Extérieur) mais la pratique reste variable. Généralement une rencontre du Président de la République avec une délégation d'ONG et de syndicats pour une séance de travail se tient quelques jours avant le sommet du G8.

Le jour de l'ouverture du sommet d'Evian, un collectif de 8 ONG (mais pas CS) a apporté des propositions du contre sommet, transmises officiellement à la Présidence de la République (secrétaire général adjoint), qui les a retransmises aux membres du G8.

- **Gleneagles**

Gleneagles (2005) a représenté un véritable modèle d'interaction entre le gouvernement et les ONG car :

- l'agenda du G8 sur le développement fut identique à celui des ONGs (dette, aide au développement, et commerce),
- on utilisa les ONG pour la création d'une opinion publique favorable (coalition «Make poverty history », campagne de Jubilee 2000, Concerts Live 8),
- les ONG ont été intégrées dans la préparation du G8, dans la Commission pour l'Afrique, qui comprenait des personnalités indépendantes et des membres de la société civile,
- la pression des ONG a été utilisée dans le processus de prise de décision au sommet (la question des dettes : « il y a eu une pression énorme des ONG à laquelle il était quasiment impossible de résister »).

- **Saint- Petersburg**

Le gouvernement russe, ayant l'intention de respecter la tradition du G8 de dialogue avec la société civile, a demandé au MAE français de reconstituer le processus de consultation avec les ONG lors du G8 d'Evian, ainsi que la liste des ONG avec lesquelles le MAE travaille. Pour sa part, le MAE français a transmis les documents et la liste de près d'une centaine d'ONG qui travaillent en France, sans prétendre distinguer les plus représentatives.

De plus, le gouvernement russe a choisi de mener un dialogue institutionnalisé avec les ONG et la société civile russes à travers le G8 Civil qui inclut les représentants des ONG russes. Dans ce cadre là :

- la coordinatrice du groupe national de travail du G8 Civil, Madame Ella Pamfilova, qui fait partie du Comité de préparation du G8 russe, ainsi que de la Chambre publique (institution consultative mise en place par le président Poutine pour dialoguer avec les représentants des ONG russes et les personnes de la société civile sur les questions d'agenda national), a rencontré le ministre des affaires étrangères Monsieur Lavrov le 3 février et le

Président les 9 et le 10 février 2006. Au terme de ces rencontres, Monsieur Lavrov a déclaré que « le MAE russe fera de son mieux pour que la mission de Madame Pamfilova ait du succès » ;

- le ministre russe a montré son intention de coopérer dans le cadre du G8 avec la commission de « la diplomatie civile » qui fait partie de la Chambre publique et de choisir avec Monsieur Nikonov, chef de la commission, des ONG russes avec lesquelles le MAE va coopérer et les projets dans lesquels il va investir.

Un Forum social international dans le cadre de la contribution des ONG à l'agenda du sommet du G8 a été prévu à Moscou pour les 9-10 mars, pendant lequel les sherpas devraient rencontrer les ong. Le Forum international des ONG dans le cadre du G8 Civil se réunira les 13-14 juillet à Moscou, avant la tenue du Sommet à Saint Petersburg du 15 au 17 juillet.

Si la pratique d'organisation du dialogue avec la société civile lors du G8 est très variable, la coopération entre le gouvernement et les ONG reste essentielle et donne aux ONG l'opportunité d'intervenir dans ce champ de la diplomatie.

### **5.3 Les limites créées par l'agenda du Sommet**

On observe « un problème d'adéquation entre les thèmes retenus et la façon dont la présidence russe aborde ces sujets d'une part et le paysage des ONG françaises d'autre part ».

En effet, si les thèmes déclarés (la santé, l'éducation, l'énergie) ont été déjà abordés lors des autres G8, leur interprétation par le gouvernement russe est nouvelle :

- La santé : tradition du G8 et ONG françaises (enjeu concret pour le développement) et russes (gouvernance mondiale de la santé, échanges entre les pays, pas dans un contexte Nord-Sud). La Russie a refusé de mentionner les pandémies dans les textes originaux ;

- L'éducation : tradition du G8 et ONG françaises (« éducation pour tous » - thème du G8 avec le lancement de l'initiative *fast track* en faveur du Sud à Kananaskis), russe (espace éducatif mondial, formation professionnelle—on ne retrouve pas les thèmes habituels de solidarité) ;
- La sécurité énergétique : ONG françaises (l'approche fondée sur l'environnement : pollution, changement climatique, efficacité énergétique et maîtrise de l'énergie), russe (approche fondée sur l'énergie- plus économique, moins environnementaliste).

Ainsi, l'enjeu pour les ONG sera de montrer leur capacité à maintenir le fil rouge des présidences tournantes du G8 et de ramener les sujets du sommet sur le terrain nord-sud. « En ce sens, il y a convergence entre les ONG et les pays membres qui veulent montrer une certaine continuité du G8 ».

Déjà, suite à la pression internationale, le gouvernement russe a prévu Africa Partnership Forum 3 mois après le sommet (les 26 – 27 octobre 2006).

#### **5.4 Opportunités d'un dialogue avec les ONG russes**

On peut distinguer les opportunités suivantes de coopération de Coordination Sud avec les ONG russes :

- accroissement du plaidoyer envers le gouvernement russe sur une réorientation des sujets de l'ordre du jour vers le développement,
- opportunité d'établir une coalition à long terme avec les ONG russes, ce qui rendra le dialogue avec des ONG des pays membres du G8 plus efficace,
- renforcement de la position de Coordination SUD comme acteur de la diplomatie et réponse au besoin d'élargir le cercle du partenariat en tissant des liens avec les ONG de l'Est.

## **renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement russe pour la réorientation des sujets vers le développement**

Cet objectif peut être recherché à travers des contacts avec des leaders des ONG russes impliquées dans des domaines différents et représentant des réseaux ou regroupements thématiques (Center for Development of Democracy and Human Rights, International Socio-Ecological Union, Eco-Accord, etc), ainsi que pendant les rencontres prévues, notamment avec les sherpas les 9 et 10 mars.

Les ONG russes percevraient le G8 russe comme « une chance » pour que leur « voix soit entendue par les gouvernements du G8 et les ONG étrangères » (interview de presse avec Ella Pamfilova). Cependant les objectifs des ONG au G8 Civil, selon Alexander Auzan, sont d'éviter « le monopole des ONG russes » et de « créer un espace où l'on peut discuter des positions différentes sur des problèmes mondiaux » (interview de presse d' Alexander Auzan, NGO « National Project Institute - Social Contract »).

Selon Ella Pamfilova, le G8 Civil russe a envoyé des invitations à différentes ONG étrangères afin qu'elles participent au processus du G8 et il a reçu des réponses positives des ONG du Royaume-Uni, du Canada et de l'Allemagne.

Le G8 Civil russe entretient aussi une coopération très proche avec le Centre de recherche et d'information au Canada (l'Université de Toronto) qui fait pression pour que les sujets du G8 russe soient interprétés dans la tradition du G8.

Néanmoins, cette opportunité rencontre des limites :

- les liens avec les ONG russes sont plus faibles qu'avec les ONG des pays membres du G7,
- les sujets de développement ne sont pas le domaine principal de travail des ONG russes,



- dans les débats et négociations précédents, les ONG russes n'ont pas eu le même degré d'implication et de présence que les autres (ex. la Russie n'est pas membre de l'OMC),
- il n'y a pas de plate-forme nationale des ONG russes et le G8 civil, d'après notre compréhension, reste piloté par le gouvernement russe,
- l'internationalisation du processus de consultation avec les ONG n'est pas encore parfaitement comprise.

## **5.5 Opportunités pour Coordination SUD d'établir une coalition à long terme avec les ONG russes**

### **5.5.1 Opportunités pour les ONG russes de mener le plaidoyer auprès du gouvernement russe**

Les ONG ont été traditionnellement perçues par le gouvernement russe comme les acteurs de l'opposition au niveau national et l'origine des critiques au niveau international. La voix des ONG et des associations de défense des droits de l'homme (Memorial, Pour la société civile) se faisait plus forte. Par conséquent, l'expérience de coopération n'existait guère.

Le G8 russe modifie la situation. Sous la pression des autres gouvernements du G8, le président russe a établi le dialogue avec les ONG, «ce qui semble est un langage assez nouveau ». Le G8 Civil russe a été mis en place pour élaborer le format des consultations avec la société civile et de coopération avec les ONG lors de la présidence russe du G8. Les trois raisons qui ont assuré le succès du G8 Civil russe au départ sont :

- Il englobe des leaders des ONG russes représentant les regroupements thématiques, de même qu'il maîtrise les liens avec la presse créée par les ONG ,
- Il a un soutien du gouvernement, qui a montré sa volonté de coopérer,
- Il est ouvert aux contacts.

Néanmoins le G8 Civil russe a ses faiblesses :

- De nombreuses ONG russes ne sont pas représentées aujourd'hui au G8 Civil russe
- Le gouvernement russe a de l'influence sur cette organisation, même si cette influence est réciproque.

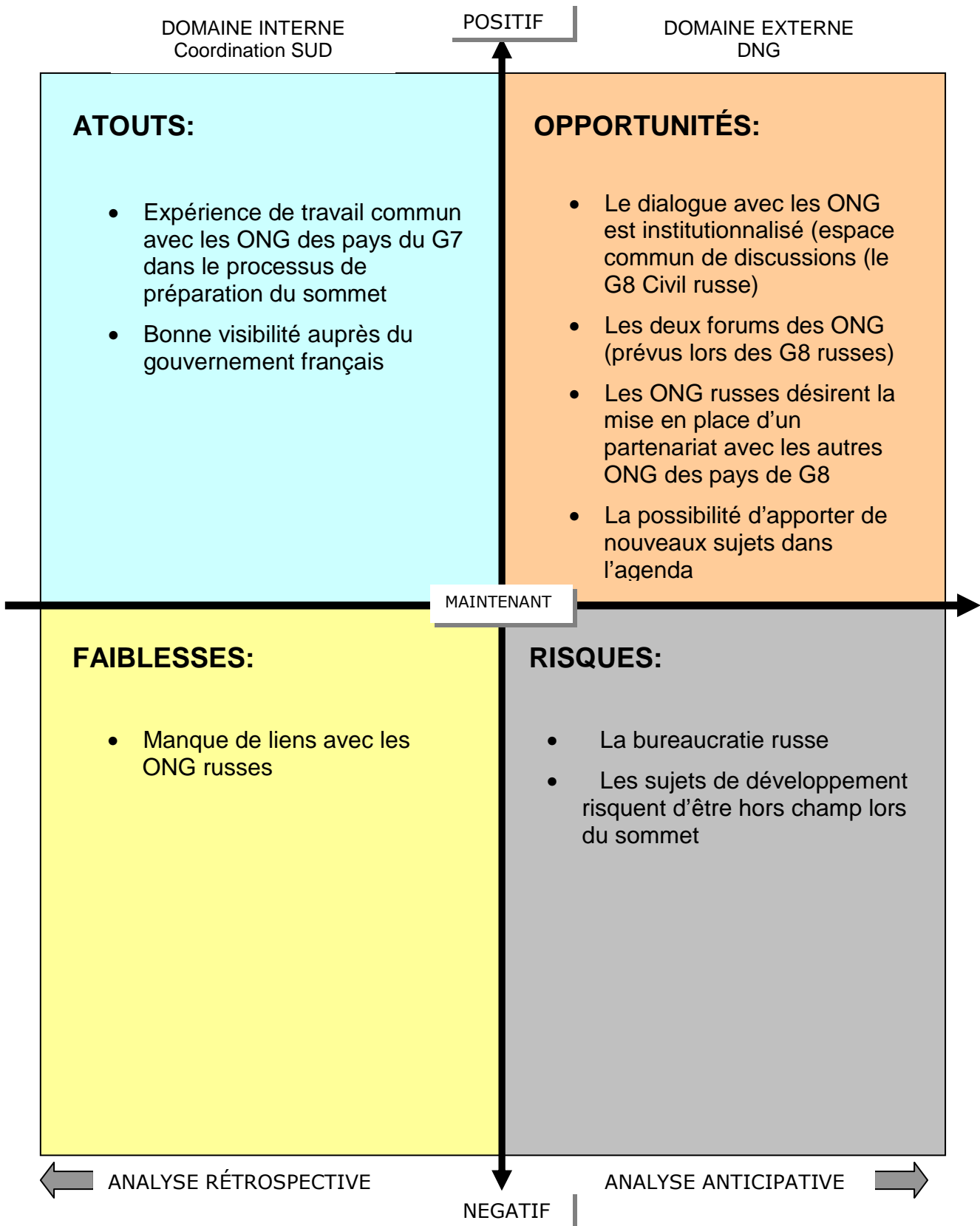
**L'émergence sur la scène du G8 et les contacts avec les ONG des pays membres de G8 ont renforcé la capacité de plaidoyer des ONG russes auprès du gouvernement russe.**

Cependant de la part du gouvernement, deux axes de politique envers les ONG se distinguent depuis une année :

- La limitation de l'influence des grandes ONG internationales sur la politique intérieure de la Russie :
  - dans ce contexte, la loi limitant le financement des ONG russes depuis l'étranger a été adoptée par le parlement russe, ce qui a fait beaucoup de bruit et est passé dans le langage courant comme « le scandale de l'espionnage »,
  - dès le commencement de la présidence russe du G8, une commission de la haute chambre du parlement a été instaurée pour « rendre cette loi acceptable par toutes les ONG ».
- L'encouragement aux regroupements régionaux des ONG russes et à l'établissement de contacts avec des partenaires étrangers :
  - la rencontre des ONG de la région de Saint-Pétersbourg avec les ONG de Finlande initiée par les deux gouvernements dans l'année 2005 ;
  - le Congrès des ONG des pays de la Communauté des pays indépendants et des pays Baltes pour la coopération dans les domaines de la science, de l'éducation et de la culture (novembre 2005).

- la proposition cordiale du MAE russe d'aider les ONG russes à obtenir un statut près d'ECOSOC (déjà plus de 50 ONG russes l'ont).
- inspiré par les regroupements régionaux d'Europe, le gouvernement russe a pour volonté de stimuler la création d'une plate-forme d'ONG au niveau de la Communauté des pays indépendants.

## 5.6 Synthèse : G8 en Russie



## 6 Conclusion & Propositions

Le but de ce rapport était d'informer Coordination SUD sur les perceptions des acteurs principaux avec lesquels elle mène ses activités de DNG. Globalement, les acteurs avec lesquels nous avons eu des entretiens sont satisfaits des travaux de DNG menés par Coordination SUD. Ils considèrent que Coordination SUD a beaucoup amélioré les opportunités pour la société civile française de contribuer aux activités et négociations multilatérales sur la scène internationale.

Il lui appartient de poursuivre les actions engagées, dont la direction est jugée globalement bonne. Nous retenons donc une recommandation générale en ce sens.

Néanmoins, les entretiens ont montré que malgré les succès et atouts de l'organisation, il reste des domaines dans lesquels Coordination SUD pourrait renforcer ses capacités en DNG et des enjeux auxquels elle n'est peut-être pas suffisamment préparée à répondre si l'on se situe dans un contexte d'expansion de ses activités de DNG.

De fait, Coordination Sud s'est positionnée, si l'on en juge par les perceptions et l'analyse comparée, sur un **agenda ambitieux**, sans doute unique :

oeuvrant à la fois sur un mode alternatif et participatif,

ciblant à la fois les autorités nationales et la scène internationale,

poursuivant une stratégie d'alliance Nord-Sud et de coopération avec les plates-formes africaines, pour affirmer la diversité culturelle y compris dans le monde des ONG.

Le **degré d'équilibre** auquel elle parvient entre ces pôles est alors fondamental, pour assurer sa crédibilité et son efficacité.

Les acteurs gouvernementaux, qui reconnaissent, apprécient et jugent utile le travail de Coordination Sud en DNG, sont plus demandeurs d'une présence effective sur la scène internationale que les ONG. Ceci nous amène à deux constatations :

La contradiction déjà relevée entre cette appréciation et les moyens financiers accordés pour ces activités s'étend aussi à la non formalisation – réunions à l'invitation du Président de la République mises à part- du « dialogue stratégique » avec les autorités françaises, comme à la faible part prise par les Ong dans la politique française de coopération. De fait, ceux qui la financent et organisent le dialogue avec elle ne sont pas ceux qui la côtoient le plus sur la scène internationale. **Coordination Sud gagnerait à élargir le cercle de ses interlocuteurs au MAE** et à renforcer son lobby. Peut-être le cadre budgétaire offert par la LOLF permettra-t-il une meilleure compréhension de ses activités.

Nous avons ressenti un besoin patent de **réappropriation des activités de DNG de Coordination Sud par les ONG membres**. Certes, celles-ci reconnaissent qu'elles ont leur part dans ce qu'elles vivent comme une « autonomisation » de Coordination Sud. Mais tous nos interlocuteurs insistent sur le fait que la légitimité de Coordination Sud, la base de son expertise, vient du terrain, sur lequel ce sont les ONG membres qui sont présentes. Non seulement l'harmonie institutionnelle de l'ensemble plate-forme/ONG en bénéficierait mais **l'organisation du lien local-global** est une donnée essentielle de la légitimité, de la promotion et de l'efficacité des activités de DNG de Coordination Sud.

De la même façon, la mobilisation de **l'opinion publique**, à la fois source de légitimité et d'efficacité, alors que seules les Ong membres disposent de militants et de relais sur le terrain, implique un positionnement de Coordination Sud sur le sujet.

Dans un contexte de moyens budgétaires et humains limités, la **sélectivité et la concentration des activités de DNG** est nécessaire. Il nous a été dit qu'en France, la relation entre plate-forme nationale et réseaux thématiques se passait

bien. Cela relève-t-il d'une analyse stratégique, notamment sur le partage des tâches, ou bien de la bonne volonté et du savoir faire des acteurs ? Coordination Sud doit-elle pour autant se concentrer sur la vision globale qu'elle apporte ? La nature de notre enquête ne nous a pas permis d'y répondre.

C'est en ayant ces enjeux à l'esprit que nous avons tenté d'élaborer des propositions, certes non exhaustives, que nous soumettons à l'examen de Coordination Sud.

## **Propositions**

### **⇒ Renforcer le degré d'adhésion et d'appropriation de la politique de DNG de CS par les ONG membres :**

1. Revisiter ses **métiers de base** : mission d'alerte, d'expertise, de plaidoyer, d'information, de compétence et d'action sur terrain.
2. Codifier la **répartition des tâches** entre Coordination Sud, les ONG membres, les réseaux thématiques pour permettre une plus grande concentration et une plus grande sélectivité.
3. Créer un **organisme de pilotage** sur la **DNG par Coordination SUD** qui associerait ses membres et leur donnerait **l'opportunité de contribuer** au développement de la politique de DNG de CS et des ONG membres, notamment sur la création de groupes de travail permanents sur de nouveaux sujets, le choix des plate-formes partenaires.
4. Diversifier la **participation des Ong membres aux négociations internationales** sur une base durable.
5. Créer un **mécanisme de formation des militants** permettant aux militants d'être présents au niveau international.
6. **Offrir et encourager** la possibilité pour les **ONG membres** lors de ses visites en avec ses homologues de leurs partenaires des plates-formes nationales pour rencontrer les plates-formes d'ONG partenaires de l'organisation.
7. Conduire un échange d'information avec le CCCI et AllianceSud sur les **stratégies de renforcement de capacité des ONG membres.**

### **⇒ Renforcer l'influence en amont**

8. Travailler avec une **plus grande diversité d'acteurs** concernés par les thématiques de l'organisation (entreprises, syndicats, mouvements ...).



9. Elaborer une stratégie de relations avec l'opinion publique, prenant en compte le partage des tâches entre CS et les ONG membres, les outils, les thèmes, les cibles...

10. **Améliorer** et **renforcer** les relations avec les **médias**, bien définir une **stratégie** pour pouvoir se positionner comme source d'information incontournable.

11. Utiliser les exemples des mécanismes de consultations canadien et suisse pour plaider auprès du gouvernement français le renforcement de la consultation avec les ONG.

### ⇒ **Afficher la diversité culturelle**

12. Présenter un programme de renforcement des capacités des plate-formes africaines au financement du MAE

13. **Aider** les plate-formes africaines à obtenir l'**accréditation près de l'ONU**

Utiliser les liens de la Francophonie pour faire avancer certains sujets, en faisant attention que les relations dans ce réseau soient pas dictées par la France.

### ⇒ **Rendre plus efficace le travail aux Nations Unies**

14. Réfléchir sur ses cibles pour ne pas trop se disperser,

15. Bien identifier les moments importants, ce qui est d'une grande importance, surtout quand les négociations s'accélèrent,

16. Apporter bien en amont ses messages et les suivre jusqu'au bout. ⇒ Ceci nécessite de Coordination SUD un travail stratégique et l'identification des processus importants,

17. Faire des efforts pas uniquement auprès de la délégation française, mais aussi auprès des autres délégations européennes et américaine,

18. Bien utiliser les avantages que leur apporte le fait d'être une plate-forme.

## ⇒ **S'engager dans une réflexion sur la DNG à travers les frontières**

19. Discuter **l'utilisation** du terme **DNG** en relation avec les **partenariats internationaux**
20. Coordination SUD pourrait s'engager dans une **étude** en matière de DNG dans des **pays nordiques**, où le rôle des ONG semble très avancé.
21. Mener en parallèle aux efforts sur la DNG un effort sur le renforcement de la place des ONG dans la politique française, afin d'asseoir sa crédibilité vis-à-vis de ses partenaires

## ⇒ **Créer des partenariats durables avec les chercheurs suivants :**

- Bertrand Badie
- Guillaume Devin
- L'École Doctorale de Sciences Po
- Marc Dixneuf.
- Samy Cohen
- Marie Törnquist
- Pierre Jacquet

## ⇒ **Consolider l'expertise**

### **23. Etablir une remontée locale-globale et l'échange des expertises entre ONG et chercheurs :**

- faire un **recensement des expertises** de terrain de ses ONG membres, ensuite **recenser les besoins** et sujets de recherche des chercheurs partenaires pour identifier les complémentarités entre ces deux types d'acteurs.

- établir un **espace** pour la **concertation** entre les ONG membres et les chercheurs dans la préparation des positions et des campagnes de

Coordination SUD ou en associant les chercheurs aux évaluations des projets de l'organisation.

24. **Sous-traiter** à des **réseaux existants** et identifiés par ses ONG membres.

25. Identifier des **centres de recherches** et des universités pertinentes à **l'étranger**. L'organisation pourrait solliciter un recensement des liens entre les ONG et les chercheurs dans les pays des plates-formes nationales partenaires.

26. **Renforcer les expertises** en DNG dans le domaine des **situations de conflit**.

#### ⇒ **Accroître les moyens**

27. Souligner la question des moyens auprès des diplomates négociateurs sur la scène internationale pour appuyer la demande de financements auprès de la DGCID.

28. Identifier la marge de manoeuvre pour une augmentation de cotisation des ONG membres.